

Le combat de la foi

Le père Calmel n'a point forligné parce qu'il a suivi impavide, douloureusement, joyeusement, le chemin de la rectitude théologique. Ce petit frère de saint Dominique fait figure de géant à côté des nains spirituels qui, pour se grandir, se hissent et s'agitent sur les tréteaux de la foire aux vanités de ce monde.

Marcel De Corte
« Son dernier livre », *Itinéraires* 206, p. 52.

Préface au

Catéchisme
sur le modernisme

du père Lemius

L'hérétique classique, Arius, Nestorius, Luther, même s'il a quelque velléité de rester dans l'Église catholique, fait ce qu'il faut pour être exclu : il combat à visage découvert la vérité révélée dont le dépôt vivant est gardé par l'Église. L'hérétique, ou plutôt l'apostat moderniste, un abbé Loisy, un père Teilhard de Chardin, rejette consciemment toute la doctrine de l'Église, mais il nourrit la volonté de rester dans l'Église, et il prend les moyens qu'il faut pour s'y maintenir ; il dissimule, il fait semblant, dans l'espoir de mener à terme son dessein de transformer l'Église de l'intérieur, ou comme l'écrivait le jésuite Teilhard de Chardin de rectifier la foi ¹. Le moderniste a ceci de commun avec d'autres hérétiques qu'il refuse toute la révélation chrétienne. Mais parmi ces hérétiques, il présente ceci de particulier qu'il dissimule son refus. Le moderniste, on ne le saura jamais assez, est un apostat doublé d'un traître.

Vous demanderez peut-être : étant donné la position foncièrement déloyale adoptée par le moderniste, comment lui est-il possible de s'y tenir à longueur de vie, sans faire craquer son équilibre intérieur ? L'équilibre psychologique est-il compatible avec une duplicité entretenue indéfiniment et portant sur les questions suprêmes ? Il faut répondre par l'affirmative en ce qui touche les chefs de file. Pour le grand nombre, qui sont des suiveurs, la question de l'équilibre psychologique à l'intérieur d'une hypocrisie sans faille est sans doute beaucoup moins aiguë. D'autant que ces suiveurs, lorsqu'ils sont prêtres – ce qui est fréquent –, finissent généralement par contracter mariage, ce qui met un terme à leur nécessité de dissimuler. Une fois mariés en effet, ils ont beau rester apostats, ils ne sont plus modernistes. Les choses deviennent claires à leur sujet ; ils n'ont plus à contrefaire les apparences du prêtre catholique. – Pour les chefs de file, pour les prélats placés à un poste important, si leur modernisme est praticable sans trop de dégâts psychologiques c'est sans doute parce qu'ils sont divertis par des complices jamais en repos, par des flatteurs infatigables. Étant distraits de faire retour à leur propre cœur, ils peuvent parvenir à échapper aux questions torturantes d'une conscience morale trop lente à mourir.

¹ — Teilhard de Chardin, *L'avenir de l'homme*, Seuil, 1959, p. 349. Voir encore la lettre de Teilhard à l'ex-père Gorce (*Itinéraires* mars 1965). Voir enfin Jugnet, *Problèmes et grands courants de la philosophie*, Les cahiers de l'Ordre français (7^e cahier), 1974 (nouvelle édition), le chapitre sur Teilhard.

En tout cas, si l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur, si le cas bernanosien de l'abbé Cénabre demeure un grand mystère, il ne laisse pas de se produire et il n'aboutit pas nécessairement à la folie. – Nous sommes certains que cet emprisonnement dans les ténèbres spirituelles ne se fait pas d'un seul coup, mais se prépare peu à peu par de nombreuses résistances à la grâce. Ce châtement divin, car il s'agit d'un châtement, est mérité par bien des péchés. En outre, encore que n'importe quel pécheur puisse se reconnaître un jour et crier miséricorde, il faut bien voir qu'un pécheur de ce genre ne saurait être converti que par un grand miracle de la grâce ; un miracle très rare.

*
* *

Pour le moderniste, ainsi que le nom le dit, la religion est essentiellement moderne. Elle ne domine pas le temps ; elle est immergée tout entière dans les aventures de l'humanité en marche. Pas de révélation, donnée *une fois pour toutes*, enseignant les mystères divins. Pas de sacrifice ayant mérité la grâce *une fois pour toutes*. Pas de *testament nouveau et éternel*. Mais une évolution indéfinie. C'est en ce sens que la religion est dite moderne. La religion catholique, pour le moderniste, est purement et simplement humaine ; non pas reçue de Dieu dans une initiative infiniment miséricordieuse, par la révélation définitive et la grâce plénière du Seigneur Jésus. Simple produit du progrès de l'humanité, la religion catholique est, sans doute, un produit particulièrement précieux et raffiné, mais enfin elle n'a rien à voir avec ce qu'on appelle grâce et révélation. Elle est strictement contenue et enfermée dans les limites de l'esprit humain ; elle ne dépasse pas les virtualités de l'humanité en devenir, car ces virtualités n'ont pas de limites assignables. Lorsque le moderniste prononce les vocables chrétiens : intervention divine, révélation ou grâce, il ne les entend pas dans le sens chrétien. Il les réinterprète, les réduisant avec beaucoup d'astuce à ne pas dépasser l'humain. Dieu n'est pas transcendant. Le moderniste ne dit pas, dans le sens où nous le disons : *Notre Père qui êtes aux cieux...* pas plus qu'il ne dit, au sens catholique : Jésus est le Fils de Dieu incarné Rédempteur. Pour le moderniste, il n'est pas vrai que *Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique*, né de la Vierge Marie.

A partir de cette conception particulière de la religion, ou plutôt à partir de cette négation radicale, le modernisme du temps de saint Pie X et le modernisme actuel diffèrent sur beaucoup de points. Toutefois l'essence est identique ; les variations ne portent pas sur l'essentiel. Dans cette hérésie, ou plutôt dans cette apostasie, *un principe* est immuable : la religion doit être moderne. Un procédé est invariable : se déguiser pour rester dans l'Église et la changer du dedans. C'est parce que le catéchisme du père Lémus s'attaque exactement à ce principe et à ce procédé qu'il a gardé sa valeur, cinquante ans après sa parution, et quelles que soient les différences du second modernisme par rapport au premier. Les variations en effet sont accidentelles.

*
* *

Le fond d'idées moderniste n'a rien de très original. Ces apostats n'ont pas inventé une philosophie particulière, mais ils ont tenté d'aligner la religion sur une fausse philosophie, sur le subjectivisme et l'idéalisme qui empoisonnent le monde depuis trois siècles. Vous ne trouverez point, parmi les modernistes, un penseur qui rappellerait, serait-ce de loin, Descartes ou Hegel. Teilhard de Chardin, qui connut un moment de vogue, n'a rien fait de plus que multiplier les variations sur le thème rebattu du monisme évolutionniste. Au point de vue des théories, le second modernisme – celui d'après Vatican II – ajoute cependant au premier l'idée confuse, jamais justifiée clairement, d'un œcuménisme effréné, un faux œcuménisme, religieux et humanitaire, qui fusionnerait, après les avoir démarqués, les croyances et les rites.

Aussi bien, ce n'est pas le génie de quelques grands penseurs qui a donné au modernisme sa force, c'est la perfection des procédés de pénétration et de domination. Les procédés eux-mêmes sont calqués sur ceux des sociétés occultes, notamment les diverses francs-maçonneries. Ce sont les vieux procédés, mis en lumière jadis par Augustin Cochin ², qui avaient déjà fait leur preuve à la Révolution française, et qui ont été appliqués à l'Église pour la dévaster ³. On en connaît les caractères distinctifs : avant tout une autorité de mensonge. L'autorité réelle appartient à des organismes variés, difficiles à décrire avec précision, officiellement irresponsables, tandis que l'autorité officielle est réduite à leur servir de paravent et à faire accepter par le peuple chrétien leurs directives antichrétiennes. Rappelons-nous ici, pour avoir quelque idée du pouvoir destructeur qui est particulier aux autorités de mensonge, la rapidité avec laquelle on a répandu des pratiques aussi pernicieuses que les nouveaux rites de communion, les nouvelles « eucharisties », et en général la liturgie nouvelle. – La forme par excellence des autorités de mensonge, c'est la collégialité post-conciliaire. C'est pourquoi la complète victoire sur le modernisme exigera son abolition.

*
* *

La réinterprétation, c'est-à-dire une explication mensongère des vérités de la foi, qui, sous prétexte de les faire mieux comprendre par l'esprit des modernes, les volatilise furtivement et sans bruit, la réinterprétation, dis-je, est devenue l'un des procédés les plus fréquents du modernisme. Or voici qu'elle s'est étendue à toute liturgie.

² — Voir Augustin Cochin, surtout *Les Sociétés de pensée et la démocratie moderne* (Plon, éditeur) et *Abstraction révolutionnaire et réalisme catholique* (Desclée de Brouwer, éditeur, Paris).

³ — Sur la méthode moderniste de destruction nous nous sommes déjà longuement expliqué dans *Les mystères du royaume de la grâce*, p. 130 à 135 (Dominique Martin Morin, 53290 Bouère). [Texte reproduit plus haut sous le titre « La cité de la grâce chrétienne » NDLR.]

On sait que la liturgie de la messe comprend deux éléments de valeur du reste différente : d'abord des oraisons et des lectures qui portent en elles-mêmes une *profession de foi* ; ensuite l'offrande réelle, sous un signe non sanglant institué par le Seigneur, de son propre sacrifice unique offert sur la croix le Vendredi Saint. Quoi de plus facile, à qui dispose de la liturgie, de s'attaquer aux deux éléments qui la constituent ? On changera la profession de foi sans donner l'éveil, et on préparera la destruction du sacrifice sacramentel. Pour la profession de foi, il suffira de coups de pouce ou d'omissions dans les traductions des oraisons et des lectures. Pour le sacrifice sacramentel, on introduira des formulaires et des rites équivoques qui n'auront plus ce qu'il faut pour faire coïncider infailliblement l'intention du prêtre, ministre du Christ, avec l'intention du Christ qui célèbre par lui. Même si l'intention du prêtre demeure plus ou moins souvent celle du Christ et de l'Église, ce n'est point en vertu de l'ensemble des signes officiellement établis, en vertu des formulaires et des attitudes, c'est simplement en vertu d'une disposition subjective. Les signes nouveaux – formulaires et attitudes – sont inventés au contraire afin que, officiellement, ils puissent convenir à la fois au pasteur qui n'est point prêtre et qui nie la messe et au prêtre catholique qui est seul prêtre véritable. Ne disposant plus que d'un rite, de soi équivoque, l'intention du prêtre sera exposée à devenir autre que celle du Christ et de l'Église ; la messe elle-même sera très exposée à n'être plus une messe, ni la communion une communion.

Or il est d'autant plus facile de multiplier les équivoques dans la liturgie que la célébration comporte du jeu et qu'elle ne peut être figée dans un carcan ; telle omission d'un geste, en effet, n'est pas forcément hérétique, telle nouvelle rubrique n'est pas forcément une négation caractérisée, tel silence peut être sans importance ; mais la modification systématique et orientée des gestes et des attitudes, la multiplication intentionnelle des silences calculés arrive à fausser la liturgie et à rendre invalides les sacrements.

Jamais les procédés modernistes n'auraient connu un tel succès si la liturgie ne leur avait été livrée. Et la liturgie ne leur aurait pas été livrée sans la mise en train de cet immense appareil de trahison que nous avons déjà dénoncé : les collégialités épiscopales.

*
* *

Au début du siècle, si l'on avait interrogé le simple fidèle sur ce qu'est le modernisme, il est probable qu'on l'aurait fort embarrassé. Cinquante ans plus tard, le simple fidèle aurait beaucoup moins de peine à répondre. Il dirait en substance : c'est une nouvelle religion ; la messe n'est plus la même, les nouveaux enterrements nous écœurent, les mariages nouveaux sont de la pitié, on ne trouve plus à se confesser, on a toutes les peines du monde à faire baptiser les petits enfants ; les curés ne parlent que de prendre femme et leurs sermons sont devenus des boniments politiques ; pour tout dire, le modernisme s'est mis dans la religion. De tels propos deviennent de plus en plus fréquents parmi le peuple chrétien. Au début du siècle, le simple fidèle n'avait pas trop

saisi ce que pouvait être le modernisme ; cinquante ans plus tard il le sait surabondamment et il est dégoûté. C'est qu'en effet un demi-siècle après saint Pie X, le modernisme est passé de la chaire du savant docteur en théologie dans la messe que célèbre le vicaire ou le curé. L'aberration dans l'exégèse est devenue cérémonie liturgique et catéchisme pour les petits enfants ; l'apostasie qui était le luxe de quelques intellectuels de haute volée est devenue la camelote de fabrication industrielle, à la portée du premier prêtre venu, à la portée de pitoyables religieuses que des prêtres catholiques, très conscients de leur travail, se sont acharnés à dévoyer. En un demi-siècle, le modernisme s'est introduit dans tous les secteurs de l'Église ; pas un qui ait échappé. Mais aussi dans presque tous la résistance se fait sentir.

Comment expliquer que le virus ait pénétré si avant dans l'organisme ? On peut énumérer trois raisons principales :

— premièrement l'imposture de Vatican II, le seul de tous les conciles qui ait refusé d'être doctrinal ;

— deuxièmement l'occupation progressive des charges les plus élevées par des prélats modernistes ;

— troisièmement la débilité de la vie théologique dans tout le peuple chrétien, en commençant par la tête.

Un concile qui a trahi⁴, certains prélats qui ont trahi, un peuple chrétien incapable de résister à la trahison, parce qu'il était spirituellement débilité. Voilà, en partie du moins, ce qui s'est passé entre les deux modernismes : celui du temps de saint Pie X – qui est un saint – ; celui du temps de Paul VI, qui évoquerait plutôt Honorius 1^{er}.

Ce disant je ne méconnais pas d'autres causes, mais je les tiens pour moins décisives. Entre les deux modernismes, le monde a connu la révolution communiste et l'extension des méthodes révolutionnaires. Entre les deux modernismes, la maçonnerie a beaucoup progressé parmi les ecclésiastiques et jusque dans les rangs de la cour vaticane ; sur ce point le diagnostic de l'évêque de Ratisbonne, monseigneur Graber, est un des plus éclairants⁵. Entre les deux modernismes il y eut la sauvage condamnation de l'*Action Française* ; dans cette affaire lamentable, un pape très autoritaire n'arriva pas à comprendre que ses opérations répressives, étant menées comme il le faisait, n'auraient d'autre issue que désastreuse : d'abord l'écrasement des catholiques attachés au *Syllabus*, ensuite l'avènement d'un épiscopat non opposé aux erreurs modernes ; quant à la fameuse *Action Catholique* elle n'y trouverait d'autre avantage que de se politiser et de s'infléchir dans la direction du socialisme. Il y eut encore entre les deux modernismes le lancement méthodique des livres du père jésuite Teilhard de Chardin. Ce fut pendant quinze années – de 1945 à 1960 – le pilonnage par l'artillerie teilhardienne de toutes les positions orthodoxes ; la destruction des ouvrages de défense une fois achevée on a remis les bombardiers ; il est très peu question de Teilhard depuis la fin du concile. On ne peut s'empêcher d'observer à ce propos que, lorsque la destruction battait son plein, les

⁴ — Sur les *bombes à retardement* de ce concile, voir Mgr. Lefebvre, *Un évêque parle*, t. 1, p. 196 (édité par Dominique Martin Morin, 53290 Bouère).

⁵ — Dans son livre lumineux, paru aux éditions du Cèdre, sur *Saint Athanase et l'Église de notre temps*.

jesuites surent manœuvrer avec assez d'astuce pour éviter à leur grand homme la condamnation catégorique qui aurait préservé de son influence une bonne partie de l'Église. Il n'y eut aucune mise à l'Index ni de la part de Pie XII ni de la part de Jean XXIII. Il y eut certes un *monitum*, mais les jésuites n'ignoraient pas que l'efficacité d'un *monitum* n'était pas comparable à celle d'une mise à l'Index...

De toute façon, et quelle que soit la multiplicité des causes, les facteurs déterminants, ou adventices, des progrès du modernisme, il faut surtout nous dire à nous-mêmes, et nous dire en vue de nous rapprocher de Dieu, que s'il y avait eu dans l'Église une foi et une ferveur plus profondes, en particulier s'il y avait eu chez les évêques et les prêtres un sens plus chrétien de la messe, le modernisme n'aurait pas gagné comme il a gagné ; en tout cas, il n'aurait pas aussi facilement investi en tout lieu la sainte liturgie ; le peuple chrétien, la foule sans nombre des *pusilli*⁶ n'en serait pas réduite à clamer et à crier : *Très Saint Père, rendez-nous la messe, rendez-nous le catéchisme, rendez-nous l'Écriture sainte.*

*
* *

Existe-t-il un remède ? Pour sûr, il existe. Un et même plusieurs. Le mal n'est pas incurable, puisqu'il est de foi que les portes de l'enfer ne prévaudront pas (Mt 16, 18), puisque le Seigneur ne nous laissera pas orphelins (Jn 14, 18), puisque nul ne pourra ravir au Seigneur les brebis qu'il tient en sa main (Jn 10, 28), puisque le Seigneur continuera d'offrir son sacrifice par le ministère des prêtres *donec veniat* jusqu'à son retour (1 Co 11, 26). Ainsi le mal dont souffre l'Église ne va pas anéantir l'Église. Il est guérissable. Mais cette fois-ci, à la différence de ce qui arriva au début du siècle, le mal a grandement pénétré dans la hiérarchie elle-même. Tant que la hiérarchie n'aura pas éliminé le poison qui l'infecte, le remède ne peut être que partiel et limité. Sans doute ce n'est pas de la hiérarchie toute seule, ce n'est pas non plus du chef tout seul que viendra le remède. Le corps en tous ses organes doit se débarrasser du poison. Il reste qu'une guérison d'ensemble réclame que la tête retrouve la santé.

Dès que l'on recherche quel remède appliquer contre le modernisme, on soulève trois questions capitales : celle du chef de l'Église, celle du témoignage à rendre, celle des études théologiques.

1. Impossible d'é luder la question du chef, puisque le souverain pontife actuel⁷ s'est rendu complice de l'apostasie. Les preuves en sont flagrantes : recours officiel à des hérétiques notoires en vue de refondre les rites, de les refondre en faveur des hérétiques et contre les catholiques fidèles ; collusion publique avec les francs-maçons et les communistes ; absence de mesures canoniques contre les autorités parallèles qui sapent la religion à la base. Devant cette

⁶ — petits (NDLR).

⁷ — Nous sommes en 1974 et il s'agit donc de Paul VI (NDLR).

nouvelle manière de gouverner l'Église de Dieu, à quoi donc peuvent servir les discours de chaque mercredi ? Cette éloquence intarissable n'arrive même plus à donner le change, parce qu'elle est en contradiction avec les pires innovations dans tous les domaines. La question du chef est posée à cause de ces effrayantes innovations. La question du chef ne deviendrait tragique que si elle était posée à l'intérieur de l'infaillibilité. Il n'en est rien. Les bouleversements du pontife actuel qui, certes, s'opposent à la Tradition apostolique se tiennent non seulement en deçà de l'infaillibilité, mais même en deçà de préceptes réguliers, précis, assortis de sanctions canoniques. Le devoir d'obéissance n'existe donc pas.

D'ailleurs l'obéissance à aucun homme, cet homme serait-il le pape, ne peut être illimitée, inconditionnelle, soustraite aux limites du bien et du mal, de la vertu et du péché. En cela, l'obéissance au pape ne fait pas exception. Ce n'est pas en faisant abstraction des circonstances, notamment en faisant abstraction de la Tradition apostolique, que la parole du Seigneur *qui vous écoute m'écoute*⁸ définit une obligation pour les fidèles. Il serait blasphématoire de penser que, pour obéir au pape, le Seigneur nous aurait mis dans l'obligation de faire un péché contre les mœurs ou contre la foi, de brader le catéchisme romain ou de nous plier à un rite de la messe équivoque et protestantisé, après avoir envoyé au diable le rite irréprochable et très saint qui s'est transmis intact depuis plus de quinze siècles. De même que le *qui vos audit me audit*⁹ ne pouvait s'appliquer dans le cas horrible de tel pape de la Renaissance qui abusait de sa position pour séduire telle femme à la fois indécise et intimidée, de même le *qui vos audit me audit* ne s'applique pas lorsqu'un pape chimérique prétend se servir de son autorité pour faire accepter des rites équivoques ou traiter en catholiques des hérétiques sans repentance. Le pape n'ayant d'autorité légitime que dans les limites de ce qui reste conforme à la Tradition apostolique, non de ce qui la contredit sournoisement, il s'ensuit que l'obéissance au pape sera contenue dans les mêmes limites. Et voilà pourquoi la question du mauvais chef, posée à la conscience du fidèle, ne demeure pas sans issue.

Pour une part, mais pour une part seulement, la question de l'autorité du chef visible de l'Église se trouvera résolue si nous savons que, dans certains cas, l'exercice de son autorité peut être mauvais. Le dogme de foi, défini au concile premier du Vatican, nous oblige de distinguer l'infaillibilité, laquelle ne fait aucun doute dans certaines conditions données, de l'impeccabilité, laquelle n'est pas un privilège papal ; il peut donc arriver au pape de faillir, non seulement dans l'ordre des mœurs, mais – jusqu'à un certain point – dans l'ordre de la foi elle-même. Or, à partir d'une certaine gravité dans les défaillances du pape en tant que gardien de la foi, à partir d'un certain seuil, l'épreuve est à la limite de nos forces. Nous savons, nous savons désormais d'expérience, qu'il ne nous suffit point, pour la supporter sans fléchir, d'avoir une juste notion, une notion chrétienne, de l'autorité réservée au pape et de l'obéissance que nous lui devons. La prière est absolument indispensable pour nous permettre d'accueillir cette épreuve, venue par le

⁸ — Lc 10, 16 (NDLR).

⁹ — Qui vous écoute m'écoute (NDLR).

chef visible de l'Église, de telle sorte que nous vivrons plus que jamais de la vie de l'Église. Par suite de la défaillance du chef visible, nous sommes obligés, plus que jamais, de nous tenir très proches du chef invisible et victorieux, Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous sommes obligés, plus que jamais, de mettre notre recours et de trouver notre refuge dans le Cœur Immaculé de la Mère du Souverain Prêtre, la Vierge de la compassion et du Cénacle, dont la supplication est toute-puissante sur le cœur de son Fils. Sans faire fi du raisonnement et de la réflexion qui sont toujours nécessaires, il faudra que la prière purifie notre âme et la rende docile à ces inspirations du Saint-Esprit qui sont accordées aux cœurs purs ; qui permettent de dépasser, sans les contredire, les conseils et les réflexions les plus sages ; qui sont, non pas à l'encontre, mais au-dessus de la raison. La prière nous fera comprendre que le Seigneur avait prédit ces temps où l'abomination de la désolation règnerait dans le lieu de toute sainteté (Mt 24, 15) : il les avait prédits afin que les fidèles qui en seraient les témoins ne perdent pas courage mais deviennent participants de sa victoire : *Ecce prædixi vobis*¹⁰ (Mt 24, 25). *Sed hæc locutus sum vobis ut cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis*¹¹. *Confidite, ego vici mundum*¹².

La ruée néo-moderniste post-conciliaire n'aurait point submergé l'Église si un grand nombre d'âmes parmi les prélats, les prêtres, les simples fidèles étaient demeurées vivantes ; vivantes par les vertus théologiques et par l'oraison. Inversement, il est indispensable, pour repousser le modernisme, que la vie de prière reflorisse et s'affirme parmi les fidèles, plus encore parmi les prêtres, plus encore parmi les prélats.

*
* *

2. Il est également indispensable de confesser la foi, d'en rendre un témoignage public avec autant d'humilité et de douceur que de fierté et de patience. Car la vraie confession de foi est œuvre d'amour, d'humilité, de bonté, et pas seulement œuvre de force et de courage. Or, des difficultés nouvelles se présentent en période de révolution moderniste pour empêcher la confession de la foi et des sacrements de la foi d'être une grande œuvre d'amour. Mais si elle n'était pas cela, elle resterait très insuffisante en présence de Dieu, des anges et des hommes. Si c'était en face des persécuteurs classiques que nous devons rendre témoignage de la messe catholique traditionnelle, si nous avons affaire comme nos aînés aux tribunaux de la Terreur et du Directoire, nous nous trouverions évidemment exposés à la mort violente par le seul fait d'assister à la messe catholique. Comment, dans ces conditions extrêmes, ne pas entendre la messe ou ne pas la célébrer avec une ferveur accrue ? La violence nous mettrait dans l'occasion prochaine, si l'on peut dire, de tendre vers un grand amour pour ne pas commettre le péché de reniement. Mais voici que nous avons affaire à la révolution

¹⁰ — Voici que je vous l'ai prédit (NDLR).

¹¹ — Jn 16, 4 : Je vous ai dit ces choses afin que, lorsque leur heure sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites (NDLR).

¹² — Jn 16, 33 : Ayez confiance, j'ai vaincu le monde (NDLR).

moderniste et non pas à la persécution violente. Rendre témoignage de la messe catholique traditionnelle exige sans doute de nous un patient effort, mais ne nous met pas carrément en demeure de tendre à une plus grande charité lorsque nous célébrons la messe ou lorsque nous l'entendons. Nous ne deviendrons pas forcément des renégats de la messe si nous continuons d'y aller avec des dispositions médiocres, alors que nos aînés des périodes de persécution classique seraient devenus renégats si leurs dispositions intérieures étaient restées quelconques. De fait, il se trouve des fidèles et des prêtres qui, certes, se donnent du mal pour confesser la foi dans la messe catholique traditionnelle, mais enfin c'est avec une tiédeur à peu près inchangée qu'ils persistent à célébrer la messe ou à l'entendre. Il ne semble pas qu'ils y apportent ce grand amour qui animait les martyrs de la Terreur lorsqu'ils s'exposaient à la mort pour être allés à la messe d'un prêtre réfractaire. Ils rendent un certain témoignage de la messe catholique traditionnelle sans être obligés pour cela à mettre beaucoup d'amour dans l'assistance ou dans la célébration de la messe. Aujourd'hui le stimulant ne vient presque plus du dehors ; mais, même sans provocation extérieure, le feu intérieur de la vie théologique et de l'oraison doit être assez intense pour nous faire rendre témoignage de la foi et des sacrements de la foi avec l'amour que le Seigneur désire. Non seulement le Seigneur, mais les âmes de bonne volonté l'attendent ; elles espèrent le trouver en nous, pour avoir le courage, à leur tour, de se tourner vers Dieu et de confesser la foi catholique et les sacrements de la foi.

Si notre témoignage est pénétré de cet amour, l'objection spécieuse, reprise sous mille formes, sera vite balayée. On nous dit en effet : en enseignant le catéchisme romain, en maintenant la messe catholique traditionnelle, latine et grégorienne, vous ne risquez pas d'avoir prise sur les âmes ; vous conservez des pièces de musée ; les âmes ont besoin d'une religion adaptée ; or l'adaptation consiste à prendre l'esprit du concile, à entrer dans ce mouvement d'évolution que vous appelez le modernisme. (En vérité, le modernisme n'est pas une adaptation mais sous couleur d'adaptation c'est une perversion : *non profectus sed permutatio*¹³, selon la formule de saint Vincent de Lérins).

Nous savons parfaitement que les adaptations rituelles de portée générale, *a fortiori* les explicitations dogmatiques, relèvent de l'autorité suprême. Lorsque celle-ci est défaillante, toute adaptation deviendrait-elle impossible et ne nous resterait-il que d'être désadaptés de nos frères de maintenant, dans la mesure où nous confessons la foi de toujours ? Question spécieuse et qui se trouve résolue en grande partie lorsque le témoignage est rendu par charité. En effet la charité rend attentif aux véritables besoins du prochain, fait deviner la bonne manière de présenter la religion de toujours pour que, sans être ni corrompue ni trafiquée, elle soit en rapport avec la conjoncture présente. Même lorsque l'autorité suprême vient à défaillir et que les adaptations générales, loin d'être réalisées en vérité, ont pris la forme de perversions générales, même dans ces cas extrêmes, la charité fait découvrir au simple prêtre et, mieux encore, à l'évêque, dans le champ restreint de leur autorité, la meilleure manière de prêcher la saine doctrine et de célébrer la messe catholique pour y faire participer les fidèles, sans rien bouleverser. Du

¹³ — Non pas un progrès mais une transformation (NDLR).

reste, les exemples ne manquent pas. Les prêtres qui gardent la messe catholique traditionnelle, latine et grégorienne, par un attachement d'amour au Souverain Prêtre et donc, inséparablement, par zèle des âmes, savent prendre en charge les fidèles en vue de la participation la plus sainte possible. Ces mêmes prêtres captivent les enfants en leur enseignant le catéchisme de saint Pie X et ne pensent pas qu'il faudrait céder au modernisme pour trouver une pédagogie convenable. Cependant, ces présentations adaptées ou cette adaptation fidèle se réalisent seulement à une double condition : d'abord méditer sans cesse la doctrine et les rites traditionnels en vue de les tenir tels qu'ils sont, loin de les infléchir et de les déformer ; ensuite vivre uni à Dieu de sorte que le témoignage que l'on rend de la foi catholique, la ferme attestation que l'on porte, soit un effet de l'amour.

*
* *

3. Parmi les moyens principaux de résistance au modernisme, nous avons signalé un enseignement de la saine doctrine qui favorise la vie de prière et la contemplation, loin d'y rester extérieur. disons quelques mots d'un enseignement de la théologie qui soit pénétré de contemplation et d'une étude théologique qui, non seulement éclaire les intelligences, mais dispose l'âme à l'oraison et nourrisse la prédication.

Le but premier de la théologie n'est pas de développer la vie de prière mais de pénétrer intellectuellement les mystères révélés que nous tenons par la foi, d'y accoutumer notre esprit, de nous rendre capables de les exposer au prochain. Le but premier de la théologie est de former des chrétiens dont l'esprit soit versé dans les mystères surnaturels et qui soient en mesure de les prêcher. Il reste que le théologien est appelé, à tous les tournants de sa réflexion, à revenir aux vérités de la foi et, par là même, il doit approfondir en son âme la vie de prière. Les principes de la réflexion théologique, en effet, sont tenus par la foi ; dès lors, comment poursuivre cette réflexion sans être appelé à nous taire dans la foi et dans une contemplation aimante ? Comment s'élever quelque peu à une vue synthétique d'un traité de théologie, ou de toute une *pars* du *corpus theologicum*, sans éprouver le double sentiment de la valeur de cette vision d'ensemble, mais plus encore de ses limites ; sans que le désir s'avive en nous de nous laisser instruire par l'Esprit de Dieu, au-delà du discours, dans l'oraison et à travers les sacrifices ? Comment, par ailleurs, défendre intellectuellement les vérités du salut en vue de les prêcher dans toute leur pureté et ne pas aspirer en même temps, en vue d'assurer cette défense, à un accroissement des vertus de force, d'humilité, de miséricorde ? Pour la défense des vérités du salut, pour les vérités de cet ordre-là, il est tellement évident que la pénétration de l'esprit et la rectitude de la dialectique, toute nécessaires qu'elles soient, demeurent très insuffisantes.

Ainsi donc, l'enseignement de la théologie se doit de nourrir la vie de foi et le zèle apostolique. Mais cela qui est normal est, en fait, peu répandu. Il est assez rare que le labeur théologique procède de la prière et soit tourné vers la prière.

De plus, lorsque la notion de la foi théologique est elle-même mutilée, comment l'étude de la théologie pourrait-elle ne pas en ressentir les conséquences fâcheuses ? Que l'on présente donc la foi théologique non seulement dans *son motif formel*¹⁴, qui est surnaturel en lui-même, non seulement en manifestant la valeur des *motifs de crédibilité*¹⁵, mais que l'on présente la foi dans *son état normal* ; son état normal, c'est d'être vivante par la charité, d'être la source d'une contemplation inspirée par les dons du Saint-Esprit qui sont inséparables de la charité. – Il faudrait encore dire un mot des systèmes modernes qui ont débilité la grande théologie, qui ont contribué, avant même l'avènement d'une critique rationaliste des textes, à rendre cette science sacrée anti-contemplative, peu capable de favoriser la prière et la prédication. Le molinisme, par exemple, sous prétexte de sauvegarder la liberté, est bâti sur une méfiance profonde de la toute-puissance mystérieuse de la grâce de Jésus-Christ ; par ailleurs, certains systèmes de théologie morale, hantés par le souci misérable de nous dispenser d'être généreux dans l'amour du Seigneur mais préoccupés aussi de nous éviter de pécher trop gravement¹⁶, prétendent assurer notre salut en mettant de côté l'observation du premier précepte qui est la perfection de l'amour ; perfection qui est prescrite non comme *matière* à réaliser *hic et nunc*¹⁷, mais comme *fin* vers laquelle [nous devons] tendre en vérité et cela dès maintenant. Les divers systèmes que je dénonce ont anémié la théologie, la rendant impropre à nourrir notre intelligence et à nous faire désirer la nourriture supérieure de la contemplation. En revanche, la théologie, quand elle est convenablement enseignée dans le rayonnement de saint Thomas d'Aquin aide, pour sa part, à mieux prier et oppose au déferlement de l'apostasie moderniste un rempart imprenable.

Notre lutte contre le modernisme, même si elle est portée dans la prière, ainsi qu'elle doit l'être, même si elle use des armes appropriées, demeure sans proportion avec le mal. Cette fois, l'apostasie a trop perfectionné ses méthodes pour qu'elle soit vaincue sans un miracle. Ne cessons d'implorer ce miracle du Cœur Immaculé de Notre-Dame. Poursuivons la lutte de toutes nos forces comme des serviteurs inutiles, mais en mettant plus que jamais notre recours dans l'intercession toute-puissante de Marie, Mère de Dieu toujours Vierge, car c'est elle qui, une fois de plus, sera victorieuse de l'hérésie. *Gaude Maria Virgo, cunctas haereses sola interemisti, quae Gabrielis archangeli dictis credidisti*¹⁸.

¹⁴ — Le motif formel de l'acte de foi est la raison pour laquelle nous croyons, c'est-à-dire l'autorité de Dieu qui révèle et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper (NDLR).

¹⁵ — Les motifs de crédibilité sont les arguments donnés par l'apologétique et qui nous prouvent que nous pouvons et devons croire. Ils sont accessibles à la raison et nous mettent au seuil de la foi, sans toutefois nous donner cette dernière qui est d'ordre surnaturel et une pure grâce de Dieu (NDLR).

¹⁶ — Voir l'article « Probabilisme » (DTC) – Voir, du père Deman O.P., le fascicule *La Prudence*, paru en 1949, dans l'édition bilingue de la *Somme Théologique* dite de « La revue des jeunes » (aux éditions du Cerf, à Paris).

¹⁷ — Ici et maintenant (NDLR).

¹⁸ — Réjouissez-vous, Vierge Marie ; seule vous avez vaincu toutes les hérésies, vous qui avez cru aux paroles de l'archange Gabriel (NDLR).



Sans mauvaise conscience

Sommaire :

- 1 – Le trouble de conscience de certains chrétiens au sujet de leurs frères jugés désobéissants ; le principe d'apaisement de ce trouble.
- 2 – Un exemple de législation révolutionnaire.
- 3 – Cette législation ne sera pas abolie par le nouveau missel.
- 4 – Cette législation nous laisse en dehors des catégories de l'obéissance et de la désobéissance.
- 5 – Nous sommes toujours dans la communion du pape comme tel.
- 6 – Nous allons à Rome en pèlerinage pour lui et pour l'Église.
- 7 – *Adesperascit.*

1. Certains chrétiens excellents s'inquiètent pour l'âme des prêtres, réguliers ou séculiers, qui ont refusé les liturgies, postconciliaires. Sont-ils dans l'obéissance, se demandent-ils ? Ne sont-ils pas en rébellion contre le concile et contre le pape ? Ne vont-ils pas succomber à un fol esprit d'indépendance ? Cette inquiétude qui procède pour une certaine part de la charité surnaturelle n'est certes pas méprisable, même si elle n'est pas fondée. Cette inquiétude est particulièrement grave, mais elle est dominée par une question beaucoup plus grave et trouve son apaisement dans la réponse à cette question, qui est la suivante : devons-nous convenir que Vatican II se contredise ¹⁹ aux vingt conciles qui l'ont précédé ? En outre, devons-nous convenir que la manière de gouverner inaugurée par Paul VI se contredise à la manière de ses 236 prédécesseurs ?

Or, du point de vue de l'autorité, chose capitale dans un concile, nous voyons clair comme le jour que le 21^e œcuménique diffère essentiellement des autres. Oui ou non, en effet, a-t-il prétendu définir et condamner ? Oui ou non, pour arrêter net l'accusation portée contre ses décrets d'être souvent mous et tendancieux, c'est-à-dire en tendance vers l'hérésie, a-t-il eu recours à des anathématismes ? Oui ou non, a-t-il été caractérisé par son promoteur et défenseur, le pape Paul VI en personne, comme une opération « séduction » ? Dans l'Église des apôtres et des martyrs, on se demande ce que vient faire une opération « séduction » et quel en pourrait être le degré d'autorité ²⁰ ? Comme le dit parfois un de mes amis : « Au titre de concile jouissant de l'autorité particulière aux conciles, le second concile du Vatican n'a pas eu lieu. »

¹⁹ — « Se contredise » ou s'oppose (NDLR).

²⁰ — Discours du 8 juillet 1970 – Voir *Courrier de Rome* du 25 juillet 1970.

Or ce concile d'un style tout à fait nouveau, étranger à toute notre histoire, le Saint Père entend nous l'imposer par une façon de gouverner d'un style également nouveau, étranger à la papauté pendant vingt siècles. Les choses en effet se passent comme s'il faisait l'impossible pour ne plus exercer, purement et simplement, son pouvoir souverain de *lier* ; comme s'il voulait *nous faire prendre le pli* – le pli du concile – par une pression sociologique diffuse, c'est-à-dire par autre chose que des actes canoniques, réguliers, francs, assortis de peines *canoniques*. Je n'ignore pas, évidemment, qu'à trois reprises il a *lié* les fidèles (et lui-même) par un document dans lequel il s'engageait au nom de Jésus-Christ et comme son vicaire sur la terre : *Mysterium Fidei*, *Sacerdotalis Coelibatus*, *Humana Vita*. Mais ensuite ? Et, pour la défense même de ces documents, quelle mesure canonique s'est-il décidé à prendre ? Quel théologien hérétique, fût-il moderniste jusqu'aux moelles, a été prié de descendre de sa chaire ? Quel prélat ayant voté non à *Humana Vita*, quel président des Églises nationales usurpatrices, a été canoniquement repris et mis dans l'obligation de faire une rétractation publique pour un scandale aussi dégoûtant ? Et je ne dis rien des catéchismes batavo-fançais²¹ rédigés pour corrompre la foi des tout-petits. – Cela est nouveau dans l'histoire de l'Église, comme il est nouveau que la révolution, doctrine et procédés, ait franchi les murs d'enceinte de la *cité bien-aimée* ; ce mur d'enceinte où le pape et les évêques sont établis comme veilleurs, non pas au titre d'un pouvoir « démocratique » noyé et perdu dans la majorité d'une assemblée, mais bien au titre d'un pouvoir personnel, qui leur est conféré pour défendre la Tradition, non pour la dissoudre.

2. A partir de Vatican II, par le moyen de ce concile et par l'obstination du pape à nous l'imposer, c'est une législation révolutionnaire qui a pénétré dans l'Église. Beaucoup plus étouffante que l'abus de pouvoir classique, une telle législation est ainsi conçue et appliquée qu'elle détruit ce qu'elle affirme organiser ou défendre. Prenez par exemple les récentes directives sur la distribution de la communion ; vous y notez sept ou huit variantes au moins, et toutes officielles : communion distribuée soit par le prêtre, soit par un civil, soit par une demoiselle, de préférence court vêtue ; ensuite hosties consacrées présentées soit dans une corbeille, soit dans un ciboire ; cela fait déjà cinq possibilités *ad libitum*. Ajoutez-y : communion reçue soit dans la main, soit sur les lèvres ; soit à genoux, soit debout : cela fait quatre variantes de plus. Mais ce n'est pas fini : vous avez encore le droit soit de vous servir vous-même dans le ciboire ou la corbeille, soit même de faire passer l'hostie au voisin, comme cela s'est pratiqué à Genève à la messe célébrée par sa sainteté le pape Paul VI. Je parlais de sept ou huit variantes. En voilà onze et je dois en passer ; et les Églises nationales à qui ce rite est abandonné sans condition se chargeront d'inventer d'autres *ad libitum* pastoraux. Eh bien ! ces façons de distribuer ou de prendre la communion sont acceptées par

²¹ — Allusion au catéchisme hollandais qui inspirait les parcours catéchétiques français bien avant la parution de *Pièrres Vivantes* (NDLR).

l'autorité compétente sans protestation ni blâme ; elles sont pratiquement officielles. Et, si au lieu de la seule communion nous considérons la messe dans son ensemble et dans chacune de ses parties, la remarque sera exactement la même : un fourmillement de variantes, à commencer par les quatre canons ; ou plutôt cinq : le canon romain se subdivisant désormais en canon qui comprend la liste des apôtres, des martyrs et des vierges et en canon débarrassé de cette liste. Le pape actuel aura gratifié l'Église (si l'on peut dire) d'une messe à tiroirs. Voilà ce qui s'appelle détruire la messe dans le décret même qui prétend l'organiser ; démolir au moment même où l'on prétend édifier. Voilà un bon exemple de législation révolutionnaire ! Or il s'agit du saint sacrifice de la messe. Il est difficile de se moquer plus méchamment du mystère eucharistique, des prêtres et des fidèles. Et vous voudriez que nous soyons liés en conscience par des décrets si radicalement hypocrites, car ils légalisent le *processus* de protestantisation dans le même texte où ils prétendent promouvoir une pastorale catholique. Vous voudriez que le pape, parce qu'il est le pape et qu'il se réclame d'un concile pastoral, ait le pouvoir de rendre bonne une législation qui est mauvaise ; mauvaise en elle-même, non par ceux qui l'appliquent ; mauvaise avec l'effroyable hypocrisie du *processus* révolutionnaire. *Il n'est au pouvoir d'aucun pape de rendre bon ce qui est mauvais*²². Nul prêtre donc, nul chrétien n'est lié en conscience par une pareille législation ecclésiastique.

*
* *

J'entends le cri de réticence, presque de frayeur, de plus d'un confrère traditionnel : mais cette législation vient du pape. Ne pas le suivre : que me suggérez-vous ? Ai-je le droit ? Où est-ce que je vais m'engager ? Je n'ai pas été formé comme cela. — Ah ! monsieur l'abbé, nous avons été formés à ne concevoir le sacrilège eucharistique que sous une forme strictement personnelle ou, dans des cas rarissimes, sous la forme d'un embryon d'organisation démoniaque montée par la ☉☉☉-☪☪☪²³. Nos maîtres ne nous ont pas formés, ne pouvaient pas nous former à prévoir que le sacrilège, matériel et formel, l'un et l'autre, serait un jour favorisé par la législation ecclésiastique même. Mais quoi ! puisque nous sommes obligés de nous rendre à cette évidence : les innovations officielles lancées par le législateur officiel conduisant de soi au sacrilège, est-ce que nous n'aurons pas la simplicité d'appliquer dans ce cas, invraisemblable mais réel, le principe indiscutable qui nous fut enseigné : ne jamais coopérer au sacrilège d'une manière formelle, le sachant et le voulant ? Ces innovations, auxquelles personne ne songeait il y a dix ans, ne contraignent sans doute pas au sacrilège *toties quoties*, mais elles y conduisent par elles-mêmes en vertu de leur orientation. Que faut-il de plus pour les refuser ? Est-ce que nous allons nous entortiller la conscience dans les méandres ténébreux d'une casuistique cauteleuse ? Allons-nous réprimer le premier sursaut de notre

²² — C'est nous qui soulignons (NDLR).

²³ — La nouvelle législation française ne nous permet pas de reproduire ce mot (NDLR).

cœur de prêtre ? Étoufferons-nous, serait-ce pour faire plaisir au pape d'un jour, le cri indigné de notre honneur sacerdotal et la crainte révérencielle des jugements éternels de Dieu ? Mais de tels ordres, c'est-à-dire intrinsèquement révolutionnaires, quel que soit l'auteur, n'obligent qu'à une seule chose : ne pas en tenir compte. Au reste nous sommes sûrs de nos sentiments et de notre attitude intérieure à l'égard du vicaire du Christ : notre volonté d'obéir, pour n'être pas inconditionnelle, n'en est pas moins profonde.

3. Volonté d'obéir à l'Église, et donc au Seigneur, en obéissant à la hiérarchie ecclésiastique ; méfiance de soi ; vigilance pour ne pas nous donner l'alibi de la soumission à l'Église lorsque simplement nous cédon à l'impatience d'échapper aux ordres, cependant légitimes, de telle autorité concrète qui nous déplaît : autant d'attitudes intérieures bonnes et recommandées. Les traités de spiritualité en sont pleins. Nous en avons éprouvé le bien-fondé et l'excellence. Mais enfin les traités spirituels ne nous enseignent à peu près rien, j'entends par mode d'exposé direct, sur les formes révolutionnaires de l'exercice de l'autorité ni, par suite, sur la pratique de l'obéissance dans cette situation sans précédent. Silence des classiques parce que cette sinistre matière n'avait pas été offerte à leur considération. Ils relevaient les signes d'une autorité usurpée, despotique ou perverse, ils enseignaient les règles d'une conduite honnête dans cette conjoncture moralement très périlleuse, mais ils ne savaient pas en quoi consiste exactement ni comment se manifeste l'exercice révolutionnaire de l'autorité. De même les anciens avaient analysé à la perfection la démocratie selon Aristote, son fort et son faible, mais ils avaient encore le bonheur d'ignorer la démocratie rousseauiste et sa fille légitime, la démocratie populaire.

D'aucuns me reprochent ici d'attacher trop d'importance aux travaux d'Augustin Cochin ; l'Église d'après eux n'est pas une société où la législation révolutionnaire puisse sévir. Dominer, c'est impossible ; mais sévir ? Il suffit de regarder pour se rendre compte²⁴. Et sévir au moins pour quelque temps. Comment imaginer, par exemple, que les ordonnances relatives au saint-sacrifice vont devenir régulières, favoriser la foi et la piété, à partir du jour où l'on a fait cadeau du nouveau missel au souverain pontife ; tout au moins à partir de la fameuse date : 28 novembre 1971 ? Comment croire que, à partir de ce jour,

1°) les traductions seront fidèles et correctes,

2°) les versions en langues vernaculaires fixes et invariables,

3°) les canons, quoique toujours criés à pleine gorge, bénéficieront désormais d'une vocifération recueillante,

²⁴ — La notion de société est essentielle à l'Église, *société surnaturelle*. La corruption *révolutionnaire* de la « société » ecclésiastique, de l'organisme « social », touche immédiatement et hypocritement les pouvoirs d'ordre et de juridiction ; cette corruption *révolutionnaire* est donc un mal des plus graves pour l'Église. Le cardinal Journet ne semble pas l'avoir aperçu et c'est une des limites de ses travaux pourtant si remarquables.

4°) la formule consécration sera de nouveau prononcée comme une affirmation sacramentelle, solennelle, sacerdotale au lieu d'être dite comme une proposition quelconque dans une lecture, dans un « récit » ordinaires,

5°) le dialogue eschatologique, ou plutôt adventiste et futuriste, engagé entre l'assemblée et le prêtre, juste après la consécration, favorisera au *maximum* la foi catholique dans la présence substantielle *hic et nunc* et manifestera avec une évidence aveuglante la coupure irréductible, au plan ministériel, entre le prêtre et l'assemblée,

6°) les nouveaux rites de la communion porteront à un degré d'intensité extraordinaire les sentiments de foi, de ferveur, de simple respect,

7°) ces rites ne feront plus aucun tort aux rites adorants qui se pratiquaient depuis plus d'un millénaire,

8°) les Églises nationales et collégialistes seront possédées d'un tel désir d'obéissance à l'Église romaine que, au premier froncement de sourcil du cardinal Gut 25, les moindres infractions à une loi polymorphe et multivalente seront réprimées avec la dernière énergie,

9°) la collégialité nationale interdira immédiatement aux prêtres qui profanent la messe de continuer à la célébrer ?

En un mot, pensez-vous qu'une législation bourrée de variantes *ad libitum*, fabriquée tout exprès pour être en perpétuel devenir, va cesser de se transformer à dater du jour où le nouveau missel a été solennellement offert au pape Paul VI 26 ou même à dater du 28 novembre 1971 ? Pensez-vous qu'un système législatif forgé spécialement pour hâter le *processus* de décomposition liturgique, et en outre abandonné à des évêques dont l'autorité est dissoute dans la collégialité, pensez-vous que ce système sera encore capable de sauvegarder la dignité de la messe et sa validité ? Vous pouvez alors penser et dire que le cancer ne ronge pas les organes. Et ce n'est pas parce qu'il prendrait fantaisie à un pape de le soutenir que cela serait vrai et qu'il faudrait laisser faire.

4. Comment faire comprendre, au sujet de la messe, que soit dans l'acceptation, soit dans le refus, nous sommes en dehors des catégories *ordinaires* de la désobéissance ou de l'obéissance ? Je sais bien que l'on pose souvent en termes de rébellion ou de docilité cette question douloureuse, déchirante pour le cœur des meilleurs prêtres et des fidèles les plus pieux. On se trompe. Un exemple pourra nous éclairer. Prenez tel révérend père, arrivé de Rome en droite ligne, qui tire gloire de sa romanité et accuse de désobéissance à Rome les prêtres réguliers et séculiers fidèles à la messe codifiée par saint Pie V. Supposez que le curé de telle paroisse où se pratique le rite de la communion avec des hosties très épaisses, distribuées dans des corbeilles à pain par des demoiselles court vêtues (c'est le moins qu'on puisse dire), supposez que notre curé par un beau dimanche des vacances d'été demande au révérend

²⁵ — Alors préfet de la Congrégation des rites (NDLR).

²⁶ — Depuis ce jour, nouvelles mesures au sujet de la communion sous les deux espèces. Rien ne me dit qu'il n'y aura pas encore des changements avant même la parution de cet article.

père romain d'assurer son remplacement. Supposez que celui-ci accepte. Le curé le priera sans doute de se conformer au rite nouveau en usage dans la paroisse.

— Je regrette, mais je ne peux pas vous suivre jusque-là, fera observer le religieux.

— Comment, pourra répliquer le curé, mais depuis le nouvel *Ordo*...

— Mais, répondra l'autre, le nouvel *Ordo* n'exige pas...

— Fort bien, rétorquera le curé, le nouvel *Ordo* ou du moins l'instruction *Memoriale Domini*²⁷ n'interdit pas non plus la pratique que j'ai adoptée et qui, étant donné mon public, est éminemment pastorale. Vous nous avez quand même assez répété de Rome que, depuis Vatican II, vous vouliez faire *pastoral*. Alors ?

Le dialogue risque de se poursuivre avec toutes sortes d'arguments divers et variés. Ce dont vous pouvez être sûr, c'est que le révérend père *romain* discutant avec le curé *pastoral* n'aura pas recours aux arguments tirés du devoir d'obéir. Une loi polymorphe ou multiforme ou pluridimensionnelle, employez le mot que vous voudrez, n'est pas une loi qui oblige. Une loi par exemple qui vous laisse libre de donner ou de faire donner la communion de huit ou dix manières différentes ne vous oblige pratiquement à rien de défini. On s'en remet à l'appréciation pastorale qui est par nature variable, mouvante, inévitablement subjective. — Eh bien ! la nouvelle législation introduite par Paul VI traite la messe tout entière comme elle traite la communion. Pour les attitudes, les oraisons, les lectures, une multitude de variantes laissées au jugement pastoral d'un chacun. Dans ces conditions, comment avoir encore la naïveté de mettre en avant l'obéissance à Rome ? Où est l'ordre précis, net et clair ?

Tout ce que l'on pourrait nous dire décevant, en se plaçant dans la perspective de Vatican II et du pape actuel, c'est de faire notre choix pastoral selon ce qui nous apparaît le meilleur. Nous adresser cette exhortation, ce n'est pas nous lier en conscience par une loi. — Et ce qui nous paraît le meilleur, c'est la législation de la messe antérieure à Paul VI.

S'ils étaient logiques, les parangons de l'obéissance à Rome devraient déclarer tout de go : pour être dans l'obéissance à Rome, vous avez en tout et pour tout deux conditions à remplir : d'abord ne plus célébrer comme on l'a fait pendant quinze siècles : langues, prières, formules, y compris la formule consécrationnaire ; deuxièmement suivre la ligne des directives fluctuantes, tracée par nos évêques collégialisés avec la bénédiction de Rome, et prendre ce qui vous plaira parmi les variantes incroyables dont les rites nouveaux se trouvent assortis, en y ajoutant encore au besoin des modifications de votre cru, si toutefois elles s'inspirent de la pastorale du moment.

En somme, « obéir à Rome » en matière liturgique, c'est faire n'importe quoi à la condition que ce soit autre chose que ce qui s'est fait pendant quinze siècles sur l'ordre même de Rome.

— Vous raillez, me dit-on ; il faut au moins sauver la dignité et la validité.

²⁷ — Voir Madiran : *Le processus de la communion dans la main* : 3^e supplément à *Itinéraires* de juillet-août 1969 ; reproduit dans le numéro 146, p. 135 et sq.

— Mais c'est vous qui vous raillez. Que parlez-vous d'assurer la dignité de la messe alors que vous autorisez les pratiques les plus irrévérencieuses et les plus stupides ? Quant à la validité, vous faites exactement ce qu'il faut pour qu'elle ne résiste pas, en imposant vos formulaires polyvalents, tendancieux, équivoques et les faux en Écriture Sainte. Je persiste à soutenir que, malgré vos appels à la dignité ou vos soucis de validité, obéir à Rome, c'est ne pas faire ce qui s'est fait pendant quinze siècles, mais, à la place, faire n'importe quoi.

— Savez-vous qu'avec de tels propos vous mettez en cause l'autorité du Saint-Père ?

— Je m'excuse. Dans ceux de ses actes qui laissent s'établir une législation révolutionnaire, c'est le pape qui annule lui-même son autorité.

La question que les fidèles avides de la messe de toujours commencent à se poser au sujet des prêtres traditionnels, pieux, zélés, mais par trop craintifs, se résume en ces termes : sont-ils capables de célébrer la messe de toujours sans avoir besoin d'un papier romain ou épiscopal dans leur poche ? Est-ce qu'il leur suffit de l'aide matérielle des laïcs et, à la limite, d'une défense physique vigoureuse ?

Je ne prêche pas l'anarchie. Je tiens beaucoup à obéir à l'Église et à *tous* les papes, y compris le pape actuel dans la mesure où il est en continuité avec tous les papes et non en rupture avec eux. Mais je tiens à obéir dans la situation qui nous est faite maintenant. Je ne dis pas que la vertu d'obéissance n'a plus à s'exercer lorsque la situation est devenue révolutionnaire. Tirer argument d'une semblable conjoncture n'est pas une invention commode pour n'obéir qu'à soi-même. Je ne m'exempte pas de l'obéissance, mais je ne veux pas non plus m'entraver dans une conception fautive et même absurde de la vertu d'obéissance. Je n'obéis pas à un *processus* de démolition, mais aux lois toujours valables qui furent portées régulièrement. Je ne me mets pas en dehors de l'obligation d'obéir commune à tout chrétien, à tout homme droit. Mais je dis que cette obligation n'existe pas à l'égard du système monté par la révolution, quelle que soit l'autorité officielle qui la patronne. Je reporte l'obligation d'obéir sur les ordres réguliers qui, en vigueur pendant plus de dix siècles, ont été invariablement maintenus depuis la codification du concile de Trente, ordres sages et saints, que je continue d'observer.

5. Ce qui effraie certains prêtres, et des meilleurs, c'est d'être réduits à s'avouer : donc pour la messe, et d'ailleurs pour la liturgie en général, et pour bien d'autres choses, je dois marcher sans tenir compte du pape actuel ! S'ils pouvaient admettre au moins qu'ils marchent avec les 263 papes qui ont précédé Paul VI, et même avec Paul VI dans la mesure où il ne brise pas avec vingt siècles de papauté ! Situation violente certes que de ne pouvoir faire état d'un accord manifeste, éclatant à tous les yeux, avec le pape d'aujourd'hui sur un point aussi grave que la messe. Situation déchirante de refuser un *Ordo Missae* qui brise avec la Tradition des papes, si vous voulez rester en communion avec la papauté et même avec le Paul VI de *Mysterium Fidei*. Mais nous n'avons pas le choix. Ou bien, ne supportant pas ce

déchirement, nous nous laissons glisser dans la révolution. Ou bien nous restons dans la communion de l'Église en ne faisant point cas d'une révolution soutenue par le pape.

C'est nouveau et terrible. Cela va-t-il durer ? Cela va durer jusqu'à ce que, par un grand miracle et par la fidélité de beaucoup de prêtres et de laïcs et au terme de durs châtiments, le Seigneur ait brisé la révolution dans l'Église.

6. Qu'il se commette depuis deux ou trois ans beaucoup plus de sacrilèges, par une conséquence *pratiquement inéluctable* des nouveaux rites de communion, comment ne pas en faire remonter la responsabilité jusqu'au chef suprême qui a autorisé ces rites et qui les autorise toujours ? Comment éviter de dire que, objectivement, cette responsabilité est de l'ordre du péché mortel, si du moins les mots ont encore un sens ? Que, à la faveur du nouvel *Ordo* polyvalent et équivoque, il se célèbre un nombre toujours croissant de messes invalides qui trompent honteusement les fidèles, qui insultent le Seigneur Jésus-Christ dans le don suprême de son Cœur divin, comment éviter d'en tenir pour responsable le suprême pontife ? En effet, avec une prétention sans exemple dans toute l'histoire, il a fait travailler à la composition du missel – livre catholique du saint-sacrifice – cinq messieurs protestants, pour qui le sacrifice de la messe est une douce plaisanterie papiste. Comment ne point penser qu'il met son âme en grand péril, le pape qui ne recule pas devant ces innovations énormes, hors de la norme catholique ? – Non que cette pensée m'obsède ou me décourage. Mais elle me visite souvent. Elle s'impose à ma prière. Elle m'oblige, elle nous oblige à prier beaucoup plus pour le pape. Une telle pensée est au principe du pèlerinage à Rome, des grands pèlerinages ou des moins grands qui vont se multiplier et s'égrener au tombeau des saints apôtres.

7. Les évêques, les prêtres en grand nombre ont fait des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres. Que le Seigneur nous donne de croire encore plus fortement qu'il est le Verbe de Dieu incarné, afin que nous soyons assurés en toute paix de sa propre victoire et de la défaite de l'apostasie. Ce temps viendra pour sûr. Mais jusqu'où faudra-t-il nous enfoncer avant que le Seigneur n'intervienne par un miracle ?

Les évêques ne gouvernent plus que par la collégialité, et par là même ils sont esclaves de tireurs de ficelles modernistes. Quand sera brisée la collégialité ? – La sainte messe est gravement menacée depuis l'introduction par le pape lui-même d'un rite polyvalent, équivoque et qui sent le protestantisme. Et ce n'est pas le grand nombre qui a gardé le rite millénaire. Quand le pape reviendra-t-il de ses égarements ? – Le système des *unités pastorales de base* qui va détruire les paroisses et augmenter le désarroi et la famine spirituelle des chrétiens, ce système anti-paroissial va s'imposer comme s'est imposé le système anti-épiscopal et le système anti-eucharistique. Et tous ces systèmes se sont

imposés sournoisement, avec une hypocrisie satanique. Quand donc le Seigneur brisera-t-il ces systèmes ?

Partout la peur, chez ceux qui manquent de défenses naturelles et de garanties juridiques comme chez ceux qui en sont pourvus. La peur d'être tournés en ridicule, d'être gênés dans l'action apostolique, d'être voués à l'insécurité matérielle. Partout la peur de la *relégation sociologique*. Trop rares sont ceux qui, à cause du Seigneur et de son nom, se moquent de l'isolement d'aujourd'hui et de l'incertitude de demain. – Chez une foule de moines et de religieuses, un aveuglement si tenace, une couche d'optimisme d'une telle épaisseur qu'ils ont confondu la divine illumination du Saint-Esprit avec les rayons sinistres du *soleil de Satan* ; à leur idée, les pratiques rituelles qui multiplient les sacrilèges ramèneraient à la ferveur de la primitive Église ; la réinterprétation moderniste des Écritures et des conciles serait le moyen providentiel de convertir les hérétiques et les athées. En beaucoup de bonnes âmes, une espèce d'idolâtrie à l'égard de la personne privée du pape, une notion fautive de l'obéissance qui, sous prétexte que l'autorité a parlé, n'hésite pas à renier les lumières primordiales levées dans notre cœur ; alors les promulgations douteuses et a-typiques sont considérées à l'égal des définitions de foi, et les préférences les plus inacceptables de la personne privée de Paul VI passent pour des décisions jouissant d'une assistance infallible. Quand donc, Seigneur, votre vicair sur la terre cessera-t-il d'abuser de bonnes âmes qui ne sont pas en état de faire les discernements indispensables ? Comment persuader les chrétiens de ne pas s'estimer liés en conscience lorsqu'ils ne le sont pas ?...

Que le Seigneur nous accorde dans l'épaisseur de la nuit de demeurer fidèles à sa lumière, de continuer la résistance, d'assurer la transmission de la foi et des sacrements de la foi.

Et des pauvres bonheurs des maisons paternelles.

Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit (Lc 24, 29) : Restez avec nous, Seigneur, parce que la nuit tombe ; restez avec nous en illuminant par la foi nos esprits et nos cœurs.



Autorité et sainteté dans l'Église

Il faudrait faire violence à l'Évangile, aux Actes des Apôtres, aux épîtres et même à l'Apocalypse pour leur faire dire que l'autorité et la hiérarchie ne sont pas essentielles à l'Église fondée par Notre Seigneur. Le mot hiérarchie peut n'avoir pas une résonance particulièrement mystique ; il peut être irritant non seulement pour notre orgueil, mais pour notre sentiment de l'honnêteté, tant nous avons été rassasiés par les abus de pouvoir ou l'incapacité des chefs ; le terme *hiérarchie* peut nous sembler peu compatible au premier abord avec le terme *sainteté*. Il reste que l'Évangile qui est essentiellement *mystique* car il nous révèle, entre autres merveilles, ce qu'est la vie de la créature humaine quand elle est toute passée dans *les mystères de Dieu*, en le Christ Jésus, l'Évangile donc, révélation plénière de la sainteté est, indivisiblement, plénière révélation d'une certaine autorité ; ce genre d'autorité qui a des pouvoirs adaptés à la sainteté : le pouvoir de faire les sacrements (en particulier le saint sacrement) et le pouvoir d'annoncer de manière infaillible cette sorte de vérité qui est le secret de Dieu, c'est-à-dire les mystères surnaturels ; le pouvoir enfin d'ordonner des prêtres qui, par la vertu du sacrement de l'ordre, et selon une juridiction déterminée, seront capables à leur tour de prêcher les mystères et de faire les sacrements. Enlevez de l'Évangile le choix des douze, la primauté de Pierre parmi les douze, l'ordination de seuls apôtres à consacrer le pain et le vin au corps et au sang du Fils de Dieu immolé pour nous, bref l'institution d'une hiérarchie rigoureusement constituée, vous supprimez alors l'Évangile ; vous lui faites subir une amputation d'une telle ampleur qu'il n'est plus reconnaissable et ne se soutient plus. Les protestants l'ont essayé. Mais vingt fois la démonstration a été faite de la fausseté d'une thèse qui veut garder de l'Évangile la mystique et la sainteté tout en supprimant l'autorité et la hiérarchie. Si nous lisons l'Évangile comme il est écrit, si nous cherchons d'abord à voir ce qui est, quelques désagréments ou tourments que nous devions en ressentir²⁸, nous sommes obligés de dire : la réalité de l'Église est affirmée par l'Évangile ; et réciproquement l'Église, dont l'Évangile nous garantit l'existence et la constitution, est une société hiérarchique de la vie surnaturelle ; ou si vous voulez, une société à la fois surnaturelle et hiérarchique de la vie avec Dieu.

Fort bien. Mais depuis le blâme infligé à Pierre lui-même par Jésus nous savons tous que dans l'Église, la *sainte* Église, les détenteurs de l'autorité ne sont pas toujours des saints. Et il s'en faut. Et peut-être avons-nous fait surabondamment l'expérience de la

²⁸ — Voir Pascal, *Pensées*, n° 288 de l'édition de Brunschvicg : « Deux sortes de personnes connaissent (la religion) : ceux qui ont le cœur humilié et qui aiment la bassesse quelque degré d'esprit qu'ils aient, haut ou bas ; ou ceux qui ont assez d'esprit pour voir la vérité quelque opposition qu'ils y aient. »

vérité confondante de la réprobation de Jésus au chef des apôtres : *Vade post me Satana*²⁹. Il arrive non seulement que les détenteurs de l'autorité, disons les prêtres, les évêques, le pape – chacun à leur rang – commettent, en les déguisant sous des masques convenables ou même sublimes, des péchés manifestement graves, des péchés horribles de tyrannie, d'orgueil, de jalousie, de lâcheté, de luxure, mais ils peuvent même en arriver, nous en avons la preuve sous les yeux, jusqu'à tenter de subvertir la forme d'autorité établie par le Seigneur. Dans son Église le Seigneur a voulu l'autorité personnelle et l'a instituée personnelle. Or nous assistons depuis le concile à une gigantesque tentative de dépossession de l'autorité ; de personnelle qu'elle est par droit divin, nous la voyons se parlementariser, se collégialiser, on pourrait dire se soviétiser.

Je m'explique. Vous pouvez tourner et retourner chacune des pages de l'Évangile, nulle part vous ne trouverez que l'enseignement de la foi est dévolu à quelque commission soustraite de fait à la hiérarchie et dont évêques et prêtres ne sont que mandataires et exécutants. Je n'exagère pas. Et s'il n'en est pas ainsi dans la nouvelle Église que Vatican II a essayé de monter, expliquez-moi pourquoi tel « bon » évêque qui enseigne à ses petits neveux un catéchisme catholique, – avec Marie toujours vierge, le saint sacrifice de la messe, le péché originel et les saints anges, – impose néanmoins aux dizaines de milliers d'enfants de son diocèse un catéchisme, issu des commissions, dans lequel tous ces dogmes sont niés ou embrouillés et indiscernables. Pourquoi ? Parce que ce « bon » évêque est dépossédé de son pouvoir d'évêque par la collégialité et qu'il tente, dans le privé et comme grand-oncle, de se ressaisir et de faire taire les supportables morsures de sa conscience d'évêque. Même constatation pour l'évêque « passable » qui serait certainement épouvanté à l'idée que la petite cousine qu'il vient de marier n'hésite pas à recourir à la pilule, mais qui ne trouve pas horrible d'autoriser comme chef de diocèse et pour des dizaines de milliers de jeunes filles et d'épouses les diaboliques produits contraceptifs.

Le Seigneur Jésus, vrai Dieu et vrai homme, a fait une Église sainte, une société au niveau des mystères et de la sainteté du Dieu unique en trois personnes : *et societas nostra sit cum Patre et cum Filio ejus, Jesu Christo*³⁰. Il a muni cette Église de pouvoirs particuliers en vue de la sainteté. Ces pouvoirs sont hiérarchiques, assistés, personnels ; hiérarchiques ils comportent des degrés, une ordonnance mutuelle, un droit de commander, un devoir d'obéir (en un mot une *juri-diction*, une aptitude réelle à *dire le droit*) ; assistés, ces pouvoirs sont garantis par l'action de l'Esprit-Saint contre l'hérésie dogmatique et l'invalidité sacramentelle ; personnels, ces pouvoirs sont détenus par une personne déterminée (vulgaire ou noble, sainte ou médiocre) en tout cas une personne personnellement responsable ; ils ne peuvent être transférés à aucune de ces multiples variétés d'organisation de type rousseauiste et maçonnique, dans lesquelles le pouvoir réel est occulte et masqué tandis que la personne qui détient officiellement le pouvoir est dépossédée du pouvoir réel et transformée en agent d'exécution.

²⁹ — Mt 16, 23 : Passe derrière moi Satan (NDLR).

³⁰ — Et que notre société soit avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ (1 Jn 1, 3).

La fausse Église qui se montre parmi nous depuis le curieux concile de Vatican II s'écarte sensiblement, d'année en année, de l'Église fondée par Jésus-Christ. La fausse Église post-conciliaire se contredit de plus en plus à la sainte Église qui sauve les âmes depuis vingt siècles (et par surcroît illumine et soutient la cité). La pseudo-Église en construction se contredit de plus en plus à l'Église vraie, à la seule Église du Christ, par les innovations les plus étranges tant dans la constitution hiérarchique que dans l'enseignement et les mœurs.

*
* *

Que faire ? Le prêtre, le fils de saint Dominique qui écrit ces lignes, sait fort bien qu'il ne peut tenir la place d'aucun des prêtres du premier ordre qui sont entrés dans la *succession apostolique*. Du reste il n'en eut jamais le désir ou l'envie. Dominicain je suis et pas plus n'en demande. Plaise à Dieu et à Notre-Dame vouloir m'octroyer fidélité jusqu'à la fin. C'est tout. Donc nous autres prêtres ne pouvons prendre la place des évêques ; pas plus que les évêques ne peuvent se faire pape. Et ce qu'il y a d'absurde et de criminel dans la collégialité c'est que cette organisation de type démocratique³¹, maçonnique et rousseauiste nous *papifie* les évêques. Nous avons des évêques personnellement annulés mais, collégialement, en voie de *papification*.

Quoi qu'il en soit des aberrations de l'autorité hiérarchique dans la sainte Église et de la nouveauté collégialiste dans ces aberrations, les prêtres du second ordre ne peuvent tenir la place des évêques ni les laïcs tenir la place des prêtres. Songeons-nous alors à mettre sur pied une immense et mondiale ligue ou association de prêtres et de chrétiens fidèles, qui devenus des « interlocuteurs valables » pour la hiérarchie officielle, l'obligeront à reprendre en main les rênes et à rétablir l'ordre ? Dessein grandiose, dessein émouvant, dessein chimérique. Car enfin ce groupe qui se voudra d'Église mais ne sera ni diocèse, ni archidiocèse, ni paroisse, ni ordre religieux, qui n'entrera dans aucun des secteurs sur lesquels et pour lesquels s'exerce l'autorité dans la sainte Église, ce groupe sera artificiel : *arte-factum* étranger aux groupes réels établis et reconnus. Comme pour tout groupement le problème du chef et de l'autorité se posera pour ce groupe ; et même avec d'autant plus d'acuité que le groupe sera plus énorme. Nous ne tarderions pas à aboutir à ceci : un groupe qui, étant une association, ne peut éluder la question de l'autorité ; un groupe qui, étant artificiel (par là même en dehors des associations selon la nature et selon la révélation et la grâce), rendra insoluble la question de l'autorité. Des groupes rivaux ne tarderont pas à s'élever. La guerre en deviendra inévitable. Il n'existera entre les groupes rivaux aucun moyen canonique de mettre fin à cette guerre ni même de la conduire.

Sommes-nous alors condamnés à l'impuissance au milieu du chaos, et souvent un chaos sacrilège. Je ne le crois pas. D'abord du fait d'être de Jésus-Christ, l'Église est

³¹ — Je parle, on le voit par tout le contexte, de la démocratie historique et rousseauiste.

assurée d'une certitude absolue, de conserver, jusqu'à la fin du monde inclusivement assez de hiérarchie personnelle authentique pour que se maintiennent les sept sacrements, en particulier les sacrements de l'autel et l'ordre ; ensuite pour que soit prêchée et enseignée la doctrine du salut, unique et invariable. « Voici que je suis avec vous chaque jour *jusqu'à la fin du monde.* » (Mt 27, 20) « Chaque fois donc que vous mangerez ce pain et boirez ce calice vous annoncerez la mort du Seigneur *jusqu'à ce qu'il revienne.* » (1 Co 11, 26) « Si ces jours n'étaient pas abrégés nulle âme ne serait sauvée, mais ces jours *seront abrégés, à cause des élus.* » (Mt 24, 22) Ces textes disent ce qu'ils disent c'est-à-dire la certitude d'une permanence invincible de l'Église : doctrine, sacrement, sainteté, et ne souffrent pas de ré-interprétation désespérée ni désespérante. Par ailleurs, même dans l'amenuisement progressif – mais toujours limité – de l'autorité hiérarchique personnelle et réelle nous détenons tous, prêtres et laïcs, chacun pour notre compte, une petite part d'autorité. Nous autres prêtres avons les pouvoirs de célébrer la vraie messe, absoudre, prêcher. Les parents, malgré le totalitarisme étatique et la décomposition de la cité, n'ont pas perdu tout pouvoir de former et d'éduquer les enfants qu'ils ont mis au monde. On ferait une remarque du même genre pour les écoles, pour ceux et celles qui en sont responsables : prêtres, frères, religieuses ou laïcs. – Donc que le prêtre fidèle qui est apte à instruire et prêcher, absoudre et dire la messe aille jusqu'au bout de son pouvoir et de sa grâce de prêcher et d'instruire, de pardonner les péchés et d'offrir le saint sacrifice dans le rite traditionnel ³². Que la sœur enseignante aille jusqu'au bout de sa grâce et de son pouvoir de former les jeunes filles dans la foi, les bonnes mœurs, la pureté, les belles-lettres. Que chaque prêtre, chaque laïc, chaque petit groupe de laïcs et de prêtres, ayant autorité et pouvoir sur un petit fortin d'Église et de chrétienté aille jusqu'au bout de ses possibilités et de son pouvoir. Que les chefs de fortin et les occupants ne s'ignorent pas et communiquent entre eux. Que chacun de ces fortins, protégé, défendu, entraîné, dirigé dans sa prière et ses chants par une autorité réelle, devienne autant que possible un bastion de sainteté : voilà qui assurera la continuité certaine de la vraie Église et préparera efficacement les renouveaux pour le jour qui plaira au Seigneur. Par là se fait la préparation, non par les immenses machines d'associations planétaires pour lesquelles le problème du chef demeurera insoluble cependant que les aspirations à la sainteté s'évanouiront en bavardages frivoles et seront étouffées sous la multiplicité des circulaires et des bulletins, sans parler du lamentable pullulement de ces réunions en congrès...

Ce qui reste toujours possible dans l'Église, ce que l'Église assurera toujours, quoi qu'il en soit des essais diaboliques de la nouvelle Église post-vaticanesque, c'est ceci : tendre à la sainteté réellement, pouvoir s'instruire de l'immuable et surnaturelle doctrine dans un groupe réel même fort petit, sous une autorité réelle et gardant l'assurance qu'il restera toujours à la fois des vrais prêtres et des évêques fidèles qui n'ont pas démissionné (peut-être sans même le voir) aux mains des commissions et de la collégialité.

³² — Il va sans dire que l'exercice de ces pouvoirs n'est pas invalidé par la *vacatio legis* quand elle survient dans l'Église. (Note du père Calmel).

Il semble que le père Calmel n'entende pas ici l'expression *vacatio legis* dans son sens technique, mais dans un sens large pour signifier une absence de législation adaptée (NDLR).

Le moyen, me semble-t-il, pour permettre au combat chrétien d'atteindre toute son ampleur en échappant aux conflits intérieurs et aux rivalités extérieures, c'est de le mener par petites unités, qui se connaissent dans la mesure où elles le peuvent, qui se portent secours à l'occasion, mais qui refusent d'entrer dans je ne sais quelles organisations systématiques et universelles. Dans ces diverses unités telles qu'une modeste école, un humble couvent, une confrérie de piété, un petit groupement entre familles chrétiennes, une organisation de pèlerinage, l'autorité est réelle et indiscutée ; le problème du chef ne se pose pratiquement pas ; l'œuvre à faire est précise. Il s'agit seulement d'aller jusqu'au bout de sa grâce et de son autorité dans la petite sphère dont on a certainement la charge, en se tenant relié, sans grandes machines administratives, à ceux qui font pareil.

Le Seigneur brisera la collégialité, accordera des évêques qui exerceront personnellement et saintement leurs pouvoirs, fera lever un grand et saint pape lorsqu'il verra dans son Église des âmes et des groupes assez fervents pour les accueillir. D'ici là le Seigneur ne permettra pas à la collégialité et à la démocratisation de jamais prévaloir. Il ne le permettra pas parce qu'il donnera toujours à son Église, pour rester sainte, c'est-à-dire pour faire les sacrements et sanctifier les âmes, la quantité indispensable de pouvoir hiérarchique et de pouvoir sacerdotal ordinaire. La Vierge élevée aux cieux, qui ne cesse d'intercéder pour l'Église de son Fils, est toujours sûre d'être exaucée. Il est permis de lui dire : *Regina pastorum omnium, ora pro nobis.*

Deux aspects inséparables du mystère de l'Église

L'Église est indivisiblement d'une part *médiatrice du salut* par sa prédication, ses sacrements, sa hiérarchie et d'autre part *résidence sacrée où Dieu habite*, à la fois par la charité qui brûle toujours dans son cœur et par la présence eucharistique du Seigneur Jésus qui nourrit cette charité. La fonction médiatrice ne s'exerce que durant le pèlerinage *dans la vallée de larmes* ; en revanche c'est pour le temps des combats de l'exil comme pour le repos ineffable de la patrie éternelle que l'Église est le tabernacle de Dieu. Car elle est embrasée du même amour sur la terre et dans le paradis ; simplement dans le ciel l'amour procède de la vision, alors que sur la terre il prend sa source dans la foi et les sacrements de la foi.

Une réflexion théologique, même rapide, sur le mystère de l'Église s'attache d'abord à montrer quelles conditions nécessaires doivent être remplies pour que l'Église soit dispensatrice de la rédemption du Seigneur ; en dehors de quelles conditions la fonction médiatrice ne parviendrait pas à s'exercer, du fait que la grâce ne serait pas donnée avec certitude, la vérité annoncée sans variations, le culte célébré dans une liturgie loyale et agréée du Père céleste. Par ailleurs si la fonction de médiation venait à s'interrompre l'Église cesserait aussi d'être *la demeure de Dieu parmi les hommes*. Comment en effet le Seigneur résiderait-il encore sous les espèces eucharistiques alors que ne seraient plus assurées les humbles lois inamovibles de la célébration sacramentelle par quoi cette présence devient effective ? Et comment ces humbles lois pourraient-elles rester inamovibles et préserver la validité, si les rites n'étaient plus soumis à une réglementation précise et universelle, si on les livrait à l'arbitraire du célébrant et aux fantaisies de l'assemblée, tant pour les formulaires que pour les attitudes ? Or si la présence eucharistique venait à cesser comment serait alors nourrie et entretenue la charité théologique³³ ? Et si la divine charité n'était pas soutenue et alimentée comment subsisterait-elle ? Mais du jour où elle viendrait à s'éteindre l'Église ne mériterait plus son titre de suprême noblesse : *le tabernacle de Dieu parmi les hommes*³⁴.

Elle n'existerait plus.

*
* *

³³ — Charité sacramentelle et orientée, selon la juste formule du cardinal Journet.

³⁴ — Revoir tout le chapitre XXI de l'Apocalypse et les hymnes de la fête de la Dédicace. (Le rite dominicain les a gardées dans leur version originale). — Voir encore l'admirable livre du père Clérissac O.P., *Le mystère de l'Église* (aux éditions du Cerf), préface de J. Maritain.

Ainsi donc la dignité de l'Église qui est double – dispensatrice de grâces, demeure de Dieu, – est maintenue vivante et elle respire parce que certaines conditions sont respectées. Nous essaierons de l'expliquer dans le détail. Chemin faisant nous ne manquerons pas de pourfendre les sophismes modernistes, de manifester leur absurdité et leur malfaisance. Car il est absurde, comme le font les modernistes, d'oser parler encore de l'Église alors qu'on lui retire les indispensables moyens qui lui permettent de vivre. Depuis *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes* les modernistes nous parlent plus que jamais de l'Église, ils nous ressassent ce mot dans leur *Concilium*³⁵ et leur *Catéchisme hollandais*, leur *Fonds obligatoire catéchétique* et leurs assemblées collégiales, mais en même temps ces impies d'une espèce nouvelle, en qui l'apostat est doublé d'un traître³⁶, s'arrangent invariablement pour relativiser les définitions de la foi, désagréger les rites, inventer je ne sais quelle transposition naturaliste de sa charité surnaturelle. Comme si l'Église pouvait garder la foi, la répandre dans le monde, nourrir ses enfants des vérités du salut et cependant faire fi, alors qu'elle doit redire *les paroles qui ne passeront pas*, des termes formels et des définitions irréformables protégées par des anathématismes. Comme si d'autre part l'Église pouvait être vivifiée par la grâce et nous la communiquer, et néanmoins se prêter tranquillement à la désagrégation de ses propres rites, alors qu'elle les a fixés elle-même pour protéger et solenniser les *signes* sacramentels qui confèrent la grâce. Comme si enfin l'Église pouvait encore tenir debout, rester inébranlable, au titre de société surnaturelle et hiérarchique de la grâce du Christ, alors qu'elle laisserait renverser de fond en comble, sous les attaques sournoises de la *collégialité* démocratique, le gouvernement personnel dont le Seigneur l'a pourvue et la primauté de Pierre qu'il lui a donnée comme fondement.

*
* *

Les attaques modernistes, multiples et concertées, en vue de faire sauter ce que certains appellent *l'appareil juridique* de l'Église, ne nous surprennent pas outre mesure, car *le disciple n'est pas au-dessus du maître*, ni l'Épouse plus grande que l'Époux. Mais ces attaques ne nous épouvantent pas, parce que nous avons l'assurance que l'Église les repoussera victorieusement. L'Église n'est pas une institution de ce monde ; *elle descend du ciel, d'en haut de Dieu ; elle est le tabernacle de Dieu parmi les hommes*. Elle échappe donc par son origine comme par sa nature à la condition commune de toutes les institutions de ce monde, pour belles et nobles qu'elles soient : subir un jour ou l'autre la défaite et parfois une défaite irrémédiable. Pas plus qu'on ne saurait dire du Christ en croix qu'il est vaincu, puisque sa puissance et son amour transforment son supplice très cruel en un sacrifice d'un mérite infini, – pleinement agréé du Père, totalement efficace pour nous racheter du péché, – pas davantage on ne saurait dire que l'Église, persécutée au dehors et même

³⁵ — Revue progressiste (NDLR).

³⁶ — Voir l'annexe à notre article : « Passion et résurrection, mystères de grâce » (*Itinéraires* de juillet-août 1969).

trahie au dedans, subit une défaite et court à sa ruine, puisque au contraire ses pouvoirs et sa sainteté demeurent toujours assez forts et assez actifs pour que surabonde la charité au milieu de l'iniquité. L'Église est victorieuse parce qu'elle est l'Épouse du Christ victorieux. L'Église est invincible, mais avec des enfants sujets à la défaite et souvent vaincus ; toutefois tant qu'ils demeurent dans son sein, ils ne sont pas vaincus sans retour. Quand ils sont vaincus c'est parce qu'ils se séparent d'elle. Ils ne la privent pas pour cela de la force qui lui est à jamais départie pour les retenir et les sanctifier. Avant comme après leur défection, elle reste la dispensatrice infallible du salut et le temple saint de Dieu. Ceux qui l'abandonnent se perdent mais elle n'est jamais perdue. Parce que la propriété de remporter la victoire est une prérogative inamissible du Seigneur Jésus-Christ ³⁷, c'est aussi une prérogative nécessaire de son Épouse. *Vicit leo de tribu Juda* ³⁸.



³⁷ — Sur ce point, trop souvent oublié, de la nécessaire victoire du Christ nous nous permettons de renvoyer à notre précédent petit traité : *Théologie de l'histoire*, chapitre 2, « Lumière de l'Apocalypse », à la fin du chapitre, pages 63 et suivantes, dans *Itinéraires* de septembre-octobre 1966.

³⁸ — Il est vainqueur le Lion de la tribu de Juda (Ap 5, 5).

L'esprit de notre résistance

NOTRE résistance chrétienne de prêtres ou de laïcs, résistance très pénible puisqu'elle nous oblige à dire non au pape lui-même au sujet de l'aménagement moderniste de la messe catholique, notre résistance respectueuse mais irréductible est commandée par le principe d'une entière fidélité à l'Église toujours vivante ; ou en d'autres termes par le principe de la fidélité vivante au développement de l'Église.

Jamais ne nous est venue la pensée de freiner, encore moins d'empêcher, ce que certains appellent, en termes d'ailleurs fort équivoques, le « progrès » de l'Église, disons plutôt la croissance homogène en matière doctrinale et liturgique, dans la continuité de la Tradition, en vue de *la consommation des saints*. Comme le Seigneur nous l'a révélé dans ses paraboles, comme saint Paul nous l'enseigne dans ses épîtres, nous croyons que l'Église, au cours des siècles, grandit et se développe dans l'harmonie mais à travers mille souffrances, jusqu'au retour en gloire de Jésus lui-même, son époux et Notre Seigneur. Parce que nous sommes persuadés qu'il se fait au cours des siècles une croissance de l'Église, parce que nous sommes décidés à nous insérer aussi droitement qu'il est en nous dans ce mouvement mystérieux mais ininterrompu, nous refusons cette prétendue avancée qui se réclame de Vatican II et qui est en réalité une mortelle déviation. Pour reprendre la distinction classique de saint Vincent de Lérins, autant nous avons désiré un bel accroissement, un splendide *profectus*³⁹, autant nous repoussons avec vigueur, et sans consentir à composer, une sinistre permutation, une mutation radicale et honteuse ; radicale, parce que, étant issue du modernisme, elle est négatrice de toute foi ; honteuse, parce que la négation à la manière moderniste est fuyante et dissimulée.

La véritable croissance dogmatique et liturgique a toujours consisté, en partant d'un attachement indéfectible aux vérités révélées contenues dans l'Écriture et la Tradition, à les mettre dans leur jour le plus heureux. Lorsque l'Église a défini, par exemple, la doctrine de la transsubstantiation eucharistique ou la réalité objective et sacrificielle de la messe, – le sacrifice de la messe ne différant de celui de la croix que par le mode sacramentel dans lequel il est offert, – lorsque l'Église a porté les solennelles définitions de Trente, elle a explicité, dans une fidélité absolue, les paroles et l'institution du Seigneur au soir du Jeudi Saint. Ces définitions, précisées encore par les anathématismes, furent une croissance, un admirable *profectus*. Et quand l'Église, assistée du Saint-Esprit, a composé les magnifiques anaphores⁴⁰ alexandrines ou romaines, elle n'a fait que donner toutes ses dimensions à la liturgie sacrificielle, aux *saints mystères* que le Seigneur lui avait prescrit de célébrer : *faites ceci pour faire mémorial de moi*. Ce

³⁹ — Progrès (NDLR).

⁴⁰ — Mot d'origine grecque qui signifie dans la liturgie orientale approximativement l'équivalent du canon romain (NDLR).

développement s'imposait et il s'est accompli comme un développement harmonieux du donné originel qui est définitif. Comment célébrer les saints mystères en effet sans les inclure dans cette immense et somptueuse action de grâces ouverte par le *Sursum corda*, close avec le *Per ipsum* et qui tire sa raison d'être de la consécration, lorsque le corps et le sang du Christ, offerts pour la rémission de nos péchés, sont rendus objectivement présents sous les saintes espèces ? Comment ne pas intercaler, avant la consécration, des prières sur les oblats assez nombreuses et assez précises pour traduire en toute clarté la vérité du sacrifice réel et objectif qui va s'accomplir ? Comment ne pas marquer expressément, en des oraisons appropriées, que le *mémorial* réalisé par la consécration, loin d'être vide et subjectif, contient ici et maintenant l'hostie pure et sainte de la passion passée, le Christ immolé qui règne maintenant dans la gloire. *Unde et memores... tam beatae passionis (præteritæ) offerimus... hostiam puram (hic et nunc præsentem)* ⁴¹. Tels sont quelques aspects de la croissance liturgique dans l'Église du Seigneur, depuis les premières fractions du pain après la Pentecôte, depuis les eucharisties furtivement célébrées dans les appartements assez vastes de quelque chrétien plus illustre au temps des persécutions de Néron ou de Marc-Aurèle.

*
* *

Si, comme nous l'avions un moment espéré, les responsables de la révolution liturgique actuelle avaient recherché un progrès véritable, ils auraient su tout d'abord que la première condition à remplir pour faire valoir le trésor du donné révélé est de s'insérer pieusement à l'intérieur de la Tradition qui nous a apporté ce trésor en explicitant ses richesses. S'ils avaient eu cette vue chrétienne des choses, ils auraient été capables, peut-être, de purifier les vrais accroissements en matière liturgique de quelques excroissances parasitaires ; ils auraient tiré de leur sommeil trop de fidèles et de prêtres engourdis dans la morne tiédeur d'une régularité paresseuse et d'un conformisme sans âme ; ils auraient travaillé pour un progrès digne de ce nom. Ayant commencé par maintenir sans la moindre équivoque le dogme irréformable du sacrifice sacramentel – sacrifice vrai et propitiatoire, – s'interdisant de toucher en rien aux prières oblatives d'avant et d'après la consécration, encore moins à la formule consécratoire, ils auraient aidé à mieux comprendre un point de la célébration qui était un peu oublié et qui est celui-ci : encore que le saint sacrifice se consomme par la consécration, par la transsubstantiation sacrificielle, il ne convient de l'offrir qu'à l'intérieur d'une grande *prex eucharistica*, d'une grande prière d'action de grâces. Au lieu de favoriser ce progrès, on a essayé de nous imposer une déviation hypocrite ; le *Novus Ordo* en effet arbore en gros caractères le titre de *prex eucharistica* avant la préface, le *Sanctus* et le canon ; mais comme d'autre part les prières du canon sont délibérément mutilées et affaiblies, fort peu oblatives et livrées à

⁴¹ — Prière du canon de la messe : C'est pourquoi, en mémoire... de la passion si heureuse (passée), nous vous offrons... l'hostie pure (présente ici et maintenant) (NDLR).

tous les caprices parce que démunies de la protection du latin, on ne sait plus très bien quelle est la signification de la consécration en elle-même, et si la *prex eucharistica* tire sa raison d'être de l'efficacité objective du *mémorial*. On le sait si peu que Taizé, qui ne croit pas à cette réalité objective en vertu de la transsubstantiation, est cependant enchanté de la nouvelle *prex eucharistica*. On a fort bien fait de nous demander de chanter le *Per ipsum* en lui donnant beaucoup de solennité par une grande élévation, car c'est avec la doxologie du canon que le *Gratias agamus* de la préface manifeste toute sa plénitude ; le prêtre qui chante *omnis honor et gloria*, en élevant entre ses mains l'hostie consacrée et le calice du précieux sang, rend sensible à tous les yeux la portée unique du *semper et ubique gratias agere* qu'il faisait retentir, mais simplement en étendant les bras au début de la préface. Il était excellent de solenniser le *Per ipsum* ; encore ne fallait-il pas bouleverser et exténuer le canon lui-même au point d'en arriver à rendre le *Per ipsum* équivoque et polyvalent. Les pasteurs qui ne croient pas que *ipse Christus* soit contenu sous les espèces du pain et du vin proclamant aussi bien le *Per ipsum* (mais en langue vulgaire) que les prêtres catholiques qui croient fermement et de toute l'énergie de la foi théologique à la présence réelle et substantielle du corps et du sang du Christ.

Il ne fallait point toucher au canon romain latin, et l'on se serait bien gardé d'y toucher si l'on avait voulu que faire chanter le *Per ipsum* fût un véritable progrès. De même on se serait bien gardé de modifier le rite de la communion sur les lèvres et à genoux, et l'on aurait tenu pour abominable la tentative de dispenser pratiquement de communier en état de grâce si l'on avait cherché une meilleure participation de l'assemblée par l'accroissement du nombre des communians. En réalité c'est une déviation sacrilège de forcer en quelque sorte tous les fidèles présents à communier, alors qu'on les empêche de manifester leur adoration et que l'on se moque de l'état de leur âme, puisque de plus en plus on néglige de les confesser. Sous prétexte d'un progrès, dans la participation de l'assemblée, on provoque les chrétiens à profaner le corps et le sang du Christ.

Notre résistance à la déviation liturgique post-conciliaire, disons notre refus de toute complicité avec l'immonde trahison moderniste qui opère surtout depuis treize ans, notre résistance chrétienne se situe dans le droit fil du progrès liturgique dont l'impulsion remonte au saint pape Pie X, quand le grand pape des temps modernes retrouvait dans son jaillissement la Tradition patristique, sans négliger l'acquit médiéval et post-tridentin.

Nous faisons ce qui est en nous pour que notre résistance prolonge cet élan plein de vie et chargé de promesses. Loin que notre attachement indéfectible à l'anaphore⁴² romaine en latin, antérieure à Paul VI, tourne à l'engourdissement et au mécanisme fastidieux, nous avons pris mieux conscience que préface, *Sanctus* et canon forment ensemble une *prex eucharistica* d'un seul tenant qui prend sa signification par la validité de la consécration sacramentelle ; nous méditons de plus près les cinq prières qui préparent le *Qui pridie...* et les cinq prières qui accompagnent le *Haec quotiescumque feceritis...* ; enfin nous faisons notre étude des *explications de la messe* non seulement de saint Thomas, mais

⁴² — Voir note ci-dessus (NDLR).

de l'immortel oratorien du XVII^e siècle, le père Le Brun. – Toujours au sujet de la messe, bien loin de négliger le peuple fidèle, nous le prenons en charge pour l'amener à participer aux saints mystères de la façon la plus digne et la plus vraie ; d'abord en lui montrant la nécessité première d'avoir une attitude recueillie et adorante (notamment à l'élévation et à la communion), ensuite en l'initiant au grégorien, quitte à beaucoup insister, bien entendu, sur les *Kyriales* simples et non ornés qui sont plus adaptés au commun des fidèles pour favoriser une participation pieuse. – Enfin, si nous prêchons *opportune importune* ⁴³ sur l'urgence de l'état de grâce pour communier et sur le maintien du rite millénaire, à genoux et de la main du prêtre, nous n'insistons pas avec moins de force sur la parole du Seigneur : « Ma chair est vraiment une nourriture. Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang vous n'aurez pas la vie en vous ⁴⁴. » – On le voit par ces trois exemples, mais nous pourrions en produire beaucoup d'autres, loin d'être un fixisme aveugle, ennuyeux, opprimant, notre résistance est la vivante participation à ce grand mouvement de progrès que connaissait la liturgie depuis saint Pie X et que les novateurs contemporains du concile, en usant des ressources démoniaques de la perfidie moderniste, s'acharnent à détourner, confisquer, pervertir. Ils ne réussiront ni chez tous, ni pour longtemps.

Si nous avons la certitude que la *permutatio* ⁴⁵ moderniste ne prévaudra point, mais que se poursuivra le *profectus* dans la conformité au donné révélé, explicité par la Tradition, c'est parce que nous avons mis notre confiance en la Vierge Marie, Mère de Dieu, qui en vertu des mérites de sa compassion pendant le sacrifice du Calvaire – *Stabat Mater Jesu* ⁴⁶ – ne supportera pas bien longtemps que continue d'être saccagé ou profané, par les prêtres de son Fils, le saint sacrifice de la messe.

⁴³ — 2 Tm 4, 2 : A temps et à contre-temps (NDLR).

⁴⁴ — Jn 6, 56 et 54 (NDLR).

⁴⁵ — La transformation (NDLR).

⁴⁶ — La Mère de Jésus se tenait debout (au pied de la croix), citation de Jn 19, 25 (NDLR).



A Rossignol, sur la tombe de Psichari (tertiaire O.P.), vers 1967

Fils de l'Église en un temps d'épreuve

IL serait vain de chercher à nous dissimuler que l'Église est soumise par son Seigneur à une très dure épreuve ; une épreuve assez nouvelle, car les ennemis qui lui font la guerre sont dissimulés dans son sein. Malgré les discours optimistes, le pape actuel n'a pas hésité à parler de cette crise ; les termes *d'auto-démolition* sont bien de lui ; du reste l'expérience quotidienne ne nous permet plus de penser que, du point de vue des garanties que donne l'autorité comme du point de vue de la foi des fidèles, tout marcherait encore comme avant le concile. L'expression dont se servait Maritain dans *Le Paysan de la Garonne : apostasie immanente*, nous en vérifions chaque jour un peu plus la terrible justesse. Les faits sont innombrables qui font toucher du doigt les carences de l'autorité hiérarchique, la puissance étonnante des autorités parallèles, les sacrilèges dans le culte, les hérésies dans l'enseignement doctrinal.

En présence de cette épreuve, un grand nombre de prêtres et de fidèles ont pris le parti de ce qu'ils appellent l'obéissance. En réalité ils n'obéissent pas vraiment parce que des ordres véritables qui offriraient pleine garantie juridique ne sont pas portés. Je prends l'exemple que je connais bien des religieux, des religieuses ou des prêtres séculiers. Ceux et celles qui se sont mis en civil, ceux et celles qui récitent un office forgé par telle maison ou pour telle maison, les prêtres, j'entends les prêtres pieux, qui se composent les liturgies qui leur conviennent davantage selon les jours et les assemblées, dirons-nous de tous ceux-là qu'ils obéissent ? En réalité ils suivent, généralement sans grand enthousiasme, des indications ambiguës ; ils subissent, ils « encaissent » les innovations. Les plus sages essaient de ne pas trop s'engager dans un sens ou dans un autre ; ils n'excluent pas radicalement ce qui se faisait depuis des siècles, ils ne prennent pas non plus ce que l'on appelle une position en pointe. De toute manière, encore qu'ils marchent dans le sens des innovations, il est certain qu'il ne s'agit pas pour eux, même si d'aventure ils le pensent, d'obéissance au sens propre du mot ; ils ne se conforment pas à un précepte qui aurait les qualités d'un précepte, qui se présenterait avec la netteté et la force de l'obligation ; il semble surtout⁴⁷ qu'ils ne veulent pas ou qu'ils n'osent pas contrarier une certaine mode, sur la valeur et sur la validité de laquelle ils demeurent assez perplexes. De toute façon ces fidèles, ces prêtres, ces religieux sont résolus à ne pas mettre en cause la foi de l'Église, ni la morale qu'elle enseigne ; nous pensons que, pour un certain nombre d'entre eux, leur docilité et leur bonne foi ont été surprises ; ils sont abusés plutôt que coupables. Mais jamais ne nous a effleuré la pensée qu'ils ne seraient

⁴⁷ — Nous parlons des simples prêtres réguliers et séculiers ; le cas des évêques et des cardinaux, surtout en France et à Rome, est certes beaucoup plus complexe et beaucoup plus troublant.

plus dans le sein de l'Église. Nous ne les considérons pas autrement, cela va sans dire, que comme des fils de l'Église. Le malheur, le grand malheur, c'est que, même sans qu'ils le veuillent, leur conduite fait le jeu de la subversion. Ils se sont pliés en effet à des innovations désastreuses ; des innovations introduites par des ennemis cachés, des transformations équivoques et polyvalentes, qui n'ont d'autre but effectif que d'énervier une Tradition certaine et solide, de la débiliter et finalement, sans donner l'éveil, de changer peu à peu la religion. Sous prétexte qu'il fallait faire des réformes, sous prétexte qu'il fallait essayer de gagner les protestants, les modernistes, ces hérétiques dissimulés, ont fait entrer la révolution.

*
* *

Or il est des fidèles, des prêtres séculiers et réguliers, des religieuses, de rares évêques, qui, ayant discerné, plus ou moins vite, plus ou moins profondément, que les innovations innombrables procédaient de l'intention révolutionnaire de l'ennemi, – et d'un ennemi qui travaillait dans la place, – ont décidé, par attachement à l'Église, de maintenir ce qui était pratiqué, ce qui était enseigné avant la période très amère et très périlleuse de *l'auto-démolition*. Pour la messe, ils s'en tiennent au rite, à la langue, au formulaire de la messe catholique traditionnelle, latine et grégorienne ; s'ils ont à réciter le bréviaire, ils se servent toujours de celui qui était d'un usage universel avant Jean XXIII ; ils gardent pour les psaumes la version millénaire antérieure à la révision ridicule des jésuites du cardinal Bea ⁴⁸ ; ils continuent à dire le *Notre Père* et le *Je vous salue* comme ils l'ont appris ; ils portent encore soit la soutane de leur état clérical, soit la tunique de leur profession religieuse ; ils enseignent le catéchisme de saint Pie X ; et de même que dans leur prédication ils n'embrouillent pas la vie de la grâce et le développement économique, de même dans leur étude doctrinale ils ne se laissent pas égarer par la chimère d'une réconciliation de l'enseignement de l'Église avec les philosophies modernes ; ils estiment enfin que, dans l'ordre social et politique, l'Église approuve et favorise uniquement une cité qui est conforme à la morale naturelle et qui reconnaît les droits de Dieu et de son Christ ; ils sont assurés que l'Église ne met pas, ne mettra jamais sur le même pied d'une part une société et des lois révolutionnaires et d'autre part une société conforme au droit naturel et chrétien. L'Église condamne la révolution et la condamnera toujours, qu'elle s'appelle libéralisme ou socialisme. Eh bien donc les chrétiens qui, conscients de l'ambiguïté des innovations récentes non moins que des intentions perverses qui en réalité sont à leur origine, qui les gâtent et les corrompent radicalement, les chrétiens, dis-je, qui les ont refusées par attachement à la foi et à l'Église, ces chrétiens fidèles, les accuserons-nous de désobéissance ? Gémirons-nous sur

⁴⁸ — Cette version qui fut lancée à la fin du règne de Pie XII, n'est plus aujourd'hui défendue par personne, pas même par la compagnie de Jésus. — Pour saisir l'imprudence de cette *refonte* du psautier avec abolition du latin biblique, on peut lire dans le DTC l'article *Versions de la Bible*. Mais qui donc, voici bientôt 30 ans, avait intérêt à conseiller à un grand pape une « réforme » déjà aussi étrangère à la Tradition ?

leur aveuglement en leur reprochant de céder au libre examen, de s'ériger eux-mêmes en arbitres de la situation ? Serons-nous scandalisés de ce qu'ils n'aient pas mauvaise conscience ? Comprenons plutôt que devant la carence désolante de l'autorité, devant l'affolante incertitude des directives et la multiplicité invraisemblable des changements, loin de s'ériger en arbitres, ils s'en tiennent, si l'on peut dire, à un arbitrage, à un ensemble de lois et de coutumes qui se sont perpétuées jusqu'à Jean XXIII, qui étaient encore reçues paisiblement il y a de cela une quinzaine d'années, qui ne peuvent être que tout à fait sûres ayant pour elles la force de la Tradition *in eodem sensu et eodem sententia*⁴⁹. Les chrétiens dont je parle prient de toute leur âme le Christ Notre Seigneur, qui est notre chef et notre roi invisible, de faire sentir la puissance et la sainteté de son gouvernement sur le corps mystique par un chef visible, par un pontife romain qui, plutôt que de déplorer l'*auto-démolition*, exercera sa charge suprême avec netteté et suavité, et confirmera la Tradition ; il la confirmera en tenant compte de quelques adaptations nécessaires ; il le fera sans ambiguïté, en garantissant l'essentiel loin de l'exposer à la ruine. Dans l'attente de ce jour, je ne vois pas ce qui autoriserait certains chrétiens à taxer de désobéissance les fidèles ou les prêtres qui gardent la Tradition ; je vois encore moins ce qui permettrait de les accuser de n'être plus les fils de l'Église.

La position de ces fidèles n'est rien moins que confortable. Ils refusent les compromis ; ils refusent d'entrer en complicité avec une révolution qui est assurément moderniste. Sociologiquement ils sont tenus à l'écart. Quels que soient leurs mérites, les postes de responsabilité importants ne sont pas pour eux. Ils ne s'en plaignent pas du reste, sachant qu'ils ne peuvent rendre témoignage sans être exposés peu ou prou, selon les lieux et les personnes, aux blâmes, à la suspicion, à la ségrégation. Ils ne se plaignent pas de payer ce prix pour rester fils de l'Église. Si vous hésitez à les suivre, au moins ne leur jetez pas la pierre. Vous seriez d'autant moins fondés à le faire qu'eux-mêmes n'ont jamais songé à vous anathématiser, encore qu'ils pensent que, probablement sans bien le saisir, vous faites le jeu de la subversion.

Ces chrétiens qui gardent leur Tradition en ne concédant rien à la révolution désirent avec ardeur, afin d'être pleinement les fils de l'Église, que leur fidélité soit pénétrée d'humilité et de ferveur ; ils n'ont de goût ni pour le sectarisme, ni pour l'ostentation. A leur place, qui est modeste et tout juste supportée, ils essaient de maintenir ce que l'Église leur a transmis, étant bien certains qu'elle ne l'a pas révoqué et s'efforçant, dans leur maintenance, de garder l'esprit de ce qu'ils maintiennent.

C'est évidemment en vue de la gloire de Dieu et du salut des âmes que la Tradition nous a transmis le rite latin et grégorien de la sainte messe, le bréviaire antérieur aux bouleversements, le catéchisme romain, l'ascèse et la discipline de l'état ecclésiastique et de l'état religieux. C'est également pour l'amour de Dieu et le bien des âmes – d'abord de notre âme, – et non par un esprit de contention ou de zèle amer que nous essayons de maintenir. Ce faisant nous ne doutons pas d'être fils de l'Église. Nous ne formons

⁴⁹ — *Dans le même sens et la même conception.* (Saint Vincent de Lérins, *Commonitorium*. Cité au 1^{er} concile du Vatican, constitution *De Fide Catholica*, fin du chapitre 4).

aucunement une petite secte marginale ; nous sommes de la seule Église catholique, apostolique et romaine. Nous préparons de notre mieux le jour béni où l'autorité s'étant retrouvée elle-même, dans la pleine lumière, l'Église sera délivrée enfin des brouillards suffocants de l'épreuve présente. Encore que ce jour tarde à venir, nous essayons de ne rien relâcher du devoir essentiel de nous sanctifier ; nous le faisons en gardant la Tradition *dans l'esprit même où nous l'avons reçue*, un esprit de sainteté.

*
* *

Nous n'en sommes pas moins d'Église parce que nous opérons un tri dans les messes qui se célèbrent ou dans les formes d'enterrement que l'on prétend imposer aux familles, à l'encontre d'ailleurs de la volonté expresse des défunts. Nous n'avons rien de schismatique du fait de choisir entre les rites, les prières, les prédications, car ce choix l'Église elle-même nous a appris à le faire. – Je me souviens à ce sujet du propos désolé de Louis Daménie, qui était le directeur de *L'Ordre français* ; c'était à la fin de 1969 lors de l'invasion des messes nouvelles. « Jusqu'à ces derniers temps, me confiait-il, j'allais à la messe à peu près tous les jours et d'après l'heure qui cadrait le mieux avec mes déplacements. J'étais tranquille sur la messe que je trouverais, quelle que soit l'église où j'étais entré. Mais à présent je vois tellement de variations et de différences, je souffre tellement de ces rites de communion désinvoltes et même sacrilèges, ces rites avilis, contraires à la foi dans la présence réelle, contraires à la fonction réservée au prêtre, en un mot je trouve un peu partout et si souvent des messes protestantisées, des messes qui ne portent ni le caractère de la foi ni celui de la piété, que je suis obligé de m'abstenir. *Après tout, c'est l'Église qui m'a appris à faire comme je fais : ne point pactiser avec ce qui détruit la foi.* Je me suis limité à quelques chapelles ; mais du fait même de cette limitation inévitable je ne vais plus à la messe en semaine que très rarement. » Qui oserait dire que le chrétien d'une loyauté exemplaire qui avait pris cette décision très pénible avait cessé d'être aussi filial à l'égard de l'Église du jour où il avait fait ce choix ? Ce choix, il le faisait justement parce qu'il aimait l'Église comme un fils ; parce qu'il savait que notre mère l'Église tient pour abominables les rites ambigus. Car une Église dont la liturgie serait ambiguë ferait injure à son époux, le Souverain Prêtre ; elle exposerait ses fidèles à un danger mortel. Je souhaite à tous nos frères catholiques qui seraient tentés d'attribuer nos choix à quelque passion sectaire, à quelque attrait pour le schisme, de considérer que c'est précisément pour échapper à la rupture dans la discipline et à la déliquescence dans la foi, c'est pour demeurer au cœur de la sainte Église que nous maintenons les choix que la Tradition a maintenus. (...)

*
* *

Il se lèvera bien, le jour où l'Église qui, pour le quart d'heure, subit comme le répète Madiran avec tant de justesse l'occupation ennemie, condamnera très ouvertement tous ces soi-disant renouveaux qui baisent « modernistiquement » avec la Tradition ; et cassera, en même temps que ces nouveautés modernistes, les autorités occultes qui du fin fond de quelque repaire maçonnisé tirent savamment les ficelles et introduisent dans la pratique la religion antéchristique de l'homme en évolution. Il se lèvera le jour où nous chanterons avec le grand classique qui paraphrasait Isaïe :

Jérusalem renaît plus brillante et plus belle (...)
 D'où lui viennent de tous côtés,
 Les enfants qu'en son sein elle n'a point portés ?
 Lève, Jérusalem, lève ta tête altière (...)
 Les peuples à l'envi marchent à ta lumière ⁵⁰.

*
 * *

En définitive, si nous sommes persuadés que les innovations postconciliaires ne sont pas d'Église, n'engagent pas notre obéissance, seront manifestement rejetées lorsque prendra fin l'occupation de l'Église, c'est parce que ces bouleversements travaillent *par eux-mêmes* à détruire l'Église si nous la considérons dans son mystère fondamental, que nous voyions en effet l'Église comme temple et *demeure de Dieu* parmi les hommes ou comme *médiatrice divinement assistée* de la vérité et de la grâce ; que nous l'envisagions comme *le corps du Christ* et son prolongement mystique – *Jésus-Christ répandu et communiqué*, disait Bossuet – ou comme *l'épouse sans tache ni ride* ⁵¹ qui dispense aux pécheurs les biens surnaturels, dans une union intime avec son époux et son roi, de toutes manières ⁵² les mesures ambiguës, le rituel mouvant, le catéchisme informe, la morale sans précepte, la discipline religieuse sans obligation, l'autorité hiérarchique dépersonnalisée et transférée à un appareil fuyant et anonyme, aucune de ces inventions postconciliaires n'appartient véritablement à l'Église. Nous n'avons pas à en tenir compte puisque nous sommes enfants de l'Église et que nous entendons le rester. Nous gardons la Tradition avec patience. Les forces modernistes occupantes ne pourront plus bâillonner bien longtemps les lèvres sacrées de notre mère. Elle nous dira tout haut que nous n'avons rien de mieux à faire que de tenir saintement la Tradition. « *Patientia pauperum non peribit in finem* (Ps 9). La patience des pauvres ne sera plus indéfiniment trompée. »

⁵⁰ — La scène VII de l'acte III d'*Athalie*.

⁵¹ — Cf Ep 5, 27 (NDLR).

⁵² — Sur ce double aspect du mystère unique de l'Église nous nous permettons de renvoyer le bienveillant lecteur au chapitre 7 du tome 1^{er} des *Mystères du royaume de la grâce* (D.M.M. éditeur), pages 130-135 (reproduit ici-dessus sous le titre de « La cité de la grâce chrétienne » [NDLR]).



Jésus est en agonie

IL est utile de démasquer les stratagèmes des modernistes, de faire voir que ces hérétiques mentent quand ils prétendent ne pas toucher à l'Église mais seulement aider à son renouveau et son expansion ; en réalité ils la trahissent, ils veulent la faire mourir, puisqu'ils lui arrachent hypocritement ce qui est indispensable à la vie pour y substituer ce qui devrait la conduire à la mort, si elle n'avait la promesse divine de surmonter tous les désastres. En effet, à l'Église qui est maîtresse de vérité, ils prétendent imposer une façon de dire et un type de magistère qui la changerait en une pseudo-prophétesse diabolique, distribuant au monde une doctrine infiniment fluente dans une phraséologie vaguement chrétienne. A l'Église qui dispense la grâce de Dieu par les sept sacrements et qui offre au Seigneur l'unique sacrifice véritable, ils prétendent imposer un autre missel et un autre rituel, qui généraliseraient l'invalidité sacramentelle ou le sacrilège, qui transformeraient la liturgie en une entreprise misérable de représentations soi-disant religieuses. La tare essentielle du modernisme est le mensonge. Ils mentent et ils voudraient amener l'Église à devenir la parfaite institution du mensonge universel. Pour cela, ils s'appliquent à la dépouiller de ce qui la fait être vraie. Ils veulent lui retirer les moyens indispensables et traditionnels d'être la vraie Église. – Le pouvoir de juridiction et même le pouvoir d'ordre est menacé dans son efficience par la *collégialité*, la messe est exposée à devenir invalide *par l'altération des rites*, le dogme s'en va en charpie *par l'abandon systématique des formules irréformables*, la sainteté enfin se dissout en rêveries humanitaires par le fait du *pseudo-messianisme*. Dans cette brève apologie nous avons dénoncé l'imposture moderniste et rappelé quelques vérités premières.

Il reste que, le modernisme ayant fait entrer l'Église en agonie, il ne suffit pas d'une méditation, même pieuse et apologétique, sur la nature de l'Église pour se tenir à la hauteur de l'épreuve qui l'accable. Il faut encore, et c'est urgent, veiller auprès du Seigneur Jésus qui est en agonie dans son Église. *Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde, il ne faut pas dormir pendant ce temps-là*⁵³. Il sera en agonie dans son Église jusqu'à la fin du monde, d'abord en ce sens qu'il continuera de souffrir en ses membres éprouvés qui, pour son amour, s'offrent volontiers ou du moins ne se refusent pas aux tourments de la maladie, aux persécutions des ennemis de l'extérieur, aux renoncements même très cruels qu'exige la fidélité absolue à la loi de la grâce. Cependant à certaines périodes particulièrement terribles, – et nous sommes dans une de ces périodes, – Jésus est en agonie dans son Église d'une autre manière, qui du reste ne fait que s'ajouter à la précédente : il est en agonie parce que son Église est entravée, bafouée, contrecarrée, combattue de l'intérieur dans son office primordial de dispensatrice de la rédemption ; non qu'elle soit près de disparaître puisque *les portes de l'enfer ne prévaudront pas* ; mais ses

⁵³ — Pascal, *Mystère de Jésus, Pensées*, n° 553 de l'édition de Brunschvicg.

propres fils et, parmi ses fils, des chefs hiérarchiques la maltraitent avec tant de vilénie et de méchanceté qu'elle n'avance plus qu'en retombant à chaque pas, épuisée et languissante. Ouvrons les yeux et regardons. Sans que jamais soit abolie la messe traditionnelle, il devient quand même de plus en plus fréquent que la messe soit célébrée dans l'équivoque et profanée par le sacrilège. Sans que jamais se taise la prédication de la saine doctrine, il arrive cependant maintes fois que la prédication soit rendue incertaine par les pseudo-prophètes et les théologiens de mensonge. De même, encore que la sainteté reste toujours jaillissante et pure, il n'est pas rare qu'elle soit travestie et caricaturée par les contrefaçons les plus viles. Telle est une des formes que prend de nos jours l'agonie du Seigneur dans l'Église. *Il ne faut pas dormir pendant ce temps-là.* Mais comment veiller et lui tenir compagnie ?

D'abord redoubler de prière avec paix et amour. Ensuite voyant qu'il est devenu désormais impossible de participer à la vie de l'Église sans nous exposer à toutes sortes d'ennuis, ne pas reculer devant cette souffrance mais la supporter en union avec l'Église, elle-même souffrante et accablée. Veut-on quelques exemples ? Nous devons persévérer, quoi qu'il en coûte, dans l'étude des saintes Lettres, alors que se multiplient les obstacles pour nous empêcher de les scruter et de nous en nourrir. Nous devons ne pas hésiter à nous donner du mal pour venir en aide sagement à ces prêtres qui célèbrent la messe de toujours. Pareillement ne devons-nous pas hésiter, malgré l'humiliation qui peut-être nous attend, à faire monter vers une autorité ecclésiastique, qui souvent se moque de nous, notre réclamation respectueuse mais inlassable pour qu'elle nous rende *l'Écriture, le catéchisme et la messe*. Nous devons encore et surtout prendre la peine d'aller chercher, dans cette sainte Église que les modernistes voudraient dé-spiritualiser, les moyens qui ne lui manqueront jamais de préserver le primat de la prière et de la contemplation. Par ces quelques exemples nous pouvons entrevoir ce que c'est que veiller avec Jésus qui est en agonie dans l'Église. Nous ne parviendrons du reste à veiller ainsi que parce qu'il nous en rendra capables par son Église même. Bien loin de dire que nous souffrons par l'Église, nous dirons plutôt que nous souffrons avec l'Église, en union avec elle, et cela grâce aux divins secours que l'Église, du fond de sa détresse, continue de nous prodiguer.

Restant plus que jamais unis à l'Église dans cette situation exceptionnellement cruelle, nous confessons par là notre foi dans l'Église. Cette veille pendant l'agonie, telle est en ces temps de persécution sèche la forme que revêt notre confession de la foi. Considérons de plus près les caractères particuliers qu'elle présente. – Le modernisme n'attaque pas en face mais en dessous et sournoisement, en introduisant partout l'équivoque. Dès lors confesser la foi en face d'autorités modernistes c'est se refuser à toute équivoque, aussi bien dans les rites que dans la doctrine. C'est s'en tenir à la Tradition car elle est, tant pour les définitions dogmatiques que pour l'ordonnance rituelle, nette, loyale et irréprochable. Pour les rites de la messe notamment, voyons bien que nous ne confesserons pleinement la foi de l'Église dans la messe, que nous ne réproverons catégoriquement la mortelle ambiguïté moderniste qu'en maintenant, dans la célébration elle-même, le rite traditionnel, plus que millénaire, qui ne donne aucune prise à l'hérésie. Accepter les rites nouveaux, serait-ce en y mettant une réelle piété, serait-

ce même en prêchant droitement sur la messe, ne serait certainement pas une confession de foi qui ne laisse pas d'échappatoire, ni une réprobation suffisante de l'hérésie dans sa forme actuelle. Si nous acceptons en effet la célébration nouvelle polyvalente, nous voici engagés par cette concession sur le chemin du reniement en acte ; que peuvent faire alors les attestations verbales ou les gestes pieux ? Seront-ils autre chose qu'une contradiction ajoutée à une équivoque ? Face à des autorités qui veulent imposer le mensonge sous sa pire forme – la forme moderniste – et au milieu d'un peuple chrétien déconcerté par cette imposture sans précédent, nous voyons tout de suite que confesser pleinement la foi dans l'Église qui garde la messe véritable c'est d'abord continuer de célébrer la messe de toujours. S'il est très vrai que cela ne va pas sans peine, il est non moins vrai que l'Église dont nous célébrons la vraie messe nous donne, par cela même, de supporter cette peine avec vaillance et légèreté.

Alors que déferlent sur l'Église les nappes de brouillard et de fumée du modernisme infernal, confesser la foi dans l'Église, dans ses dogmes et ses sacrements, consiste à garder intacts ⁵⁴ les définitions et les rites traditionnels, car il sont loyaux et francs et ne donnent prise à nulle ambiguïté.

Confesser la foi dans l'Église en face du modernisme, être heureux d'avoir à souffrir pour rendre un beau témoignage à l'Église trahie de toute part, c'est veiller avec elle dans son agonie ou veiller avec Jésus qui continue dans son Épouse affligée et trahie son agonie du Jardin des oliviers. Dans la mesure où nous serons des veilleurs fidèles, inaccessibles à la crainte mondaine et au découragement, nous saurons d'expérience que la sainte Église est un mystère de force surnaturelle et de paix divine : *Urbs Jerusalem beata, dicta pacis visio* ⁵⁵.

⁵⁴ — Un mot sur la *mise à jour* et sur ce qui reste possible (et requis), même en pleine révolution moderniste. — *Garder intact*, non pas au sens d'immobilité pétrifiée et de routine morte, mais au sens de permanence ordonnée et vivante. Mais en période de révolution, garder intact signifie ne pas se lancer dans des adaptations d'ensemble pour la raison obvie que l'autorité qui préside à l'ensemble est inexistante, à moins qu'elle ne soit rendue complice du désordre ; dès lors nous en tenir aux adaptations limitées à la petite sphère de notre autorité réelle ; mais, dans ces limites, en vertu de l'attachement fervent et sage à la Tradition, ne pas être timoré pour faire les adaptations qui sont requises par la vie même de la Tradition. Même en période de révolution liturgique, par exemple, je ne vois pas pourquoi le maintien fidèle, non seulement du latin, mais des formulaires latins antérieurs à Paul VI, m'interdirait de faire attention à la diversité des assemblées chrétiennes qui demandent de participer au culte liturgique ; je ne vois pas pourquoi, célébrant la messe, par exemple pour des bambins peu préparés et privés de missel, je devrais m'abstenir de dire, avant l'oraison et la postcommunion en latin un mot d'introduction en français qui leur permettra de mieux s'unir à ces grandes prières. En revanche, je ne dirai pas un mot de français depuis la fin du sermon jusqu'à la postcommunion, le sermon devant être assez bref et assez recueilli pour les tenir en prière pendant toute la suite de la messe dont le texte latin n'a pas à être entrecoupé. —

En période de révolution *garder intacte* la Tradition ne signifie pas : ne pas vivre, mais vivre dans l'ordre – (dans l'ordre limité à notre *petit fortin*, qui se tient en liaison avec les fortins d'alentour) – puisque l'ensemble du territoire est systématiquement livré à l'anarchie. Vivre dans l'ordre, même à l'intérieur de limites étroites, c'est tout le contraire de somnoler, grogner sans rien faire, se consumer de rage impuissante et de dégoût. C'est faire, dans les limites que nous impose la révolution, le maximum de ce que nous pouvons faire pour vivre de la Tradition avec intelligence et ferveur. *Vigilate et orate*.

⁵⁵ — Bienheureuse ville de Jérusalem, appelée vision de paix (tiré de la liturgie de la dédicace) (NDLR).





Le père Calmel dans les années 1948-1950

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !